

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 01534  
Numéro SIREN : 395 008 246  
Nom ou dénomination : VISIATIV

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/018087

Désignation de l'entreprise : SA VISIATIV		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12				
Adresse de l'entreprise : 26 rue Benoit Bennier		69260 CHARBONNIERES		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 3 9 5 0 0 8 2 4 6 0 0 0 1 3				Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N, clos le, 31122020		N-1 31122019				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	445 675	AC	358 028	87 647	172 692
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 211 490	AK	116 011	1 095 479	246 394
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 555 186	AU	1 077 656	1 477 530	1 527 802
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	95 148 174	CV	25 405 418	69 742 756	53 344 565
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD	370 920	BE		370 920	372 420	
Prêts		BF	155 270	BG		155 270	132 434	
Autres immobilisations financières *		BH	3 761 831	BI		3 761 831	3 979 904	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	<b>103 648 546</b>	BK	<b>26 957 113</b>	<b>76 691 432</b>	<b>59 776 212</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BC				
		En cours de production de services	BP	BC				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU					
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	108 524	BW		108 524	522 743
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 439 141	BY	436 878	2 002 263	20 212 147
		Autres créances (3)	BZ	57 629 616	CA	2 455 459	55 174 157	36 828 423
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
Disponibilités		CF	19 592 987	CG		19 592 987	1 791 893	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	881 728	CI		881 728	1 001 386	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	<b>80 651 995</b>	CK	<b>2 892 338</b>	<b>77 759 658</b>	<b>60 356 591</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	514 781			514 781	655 538	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN	747			747	747	
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	<b>184 816 068</b>	IA	<b>29 849 451</b>	<b>154 966 617</b>	<b>120 789 087</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail.		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	5 430 088
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise SA VISIATIV		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 2.416.532 ..... )	DA	2 416 532	2 416 532
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	35 894 382	35 894 382
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	241 085	241 085
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH	9 633 780	6 569 745
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>(255 919)</b>	<b>3 064 035</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	393 707	263 750
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>48 323 566</b>	<b>48 449 529</b>
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		248 432
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		<b>248 432</b>
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT	20 000 000	20 000 000
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	71 531 842	29 089 635
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	16 995	16 370 441
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 049	4 400
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 364 358	1 504 046
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 107 782	3 243 612
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	10 424 617	398 900
	Autres dettes	EA	962 000	598 494
Compte régul.	EB	232 390	881 578	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>106 643 032</b>	<b>72 091 107</b>	
Ecarts de conversion passif *	ED	20	20	
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>154 966 617</b>	<b>120 789 087</b>	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	21 249 711	72 086 707	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	14 703	12 220	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA VISIATIV		Exercice N			Exercice (N-1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	15 716 778
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	15 716 778
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	556 734
	Subventions d'exploitation			FO	2 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	158 334
	Autres produits (1) (11)			FQ	3 539 850
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FR	<b>19 414 962</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stock (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	9 794 031
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	391 930
	Salaires et traitements *			FY	5 724 493
	Charges sociales (10)			FZ	2 450 315
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements} * \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$		GA	627 887
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	10 320
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	248 432
	Autres charges (12)			GE	59 454
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>			GF	<b>19 306 862</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				GG	<b>(282 609)</b>
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	6 616 264
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	26 500
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	112 154
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	2 972 532
	Différences positives de change			GN	1 104
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP	<b>9 616 400</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			QQ	6 628 474
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1 360 735
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU	<b>7 989 210</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	<b>1 627 190</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	<b>1 735 290</b>

Désignation de l'entreprise <b>SA VISIATIV</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	61 238
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	221 484
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 000
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>222 484</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	613 473
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	105 456
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	133 245
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HII	<b>852 175</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(629 691)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(1 118 806)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>27 011 200</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>27 267 119</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>(255 919)</b>
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	1 283 235
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI	34 849
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	6 616 264
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	112 864
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	87 625
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	130 309
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	3 217 112
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	4 449
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	852 175	222 484	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs	34 849		

# Annexe des comptes annuels

(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette note annexe sont en euros)

## Table des matières

<b>Note 1 : Présentation de l'activité et des évènements majeurs .....</b>	<b>7</b>
1.1 Information relative à la Société et à son activité.....	7
1.2 Evènements marquants de l'exercice 2020 .....	8
1.3 Evènements postérieurs à la clôture 2020.....	9
<b>Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables.....</b>	<b>10</b>
2.1 Principe d'établissement des comptes.....	10
2.2 Immobilisations incorporelles.....	10
2.3 Immobilisations corporelles.....	11
2.4 Immobilisations financières.....	11
2.5 Créances.....	11
2.6 Disponibilités et équivalents de trésorerie.....	12
2.7 Opérations en devises étrangères.....	12
2.8 Provisions pour risques et charges.....	12
2.9 Indemnités de départs à la retraite.....	12
2.10 Contrat de liquidité.....	12
2.11 Subventions publiques à recevoir.....	13
2.12 Emprunts.....	13
2.13 Chiffres d'affaires.....	13
2.14 Frais de logiciels.....	13
2.15 Distinction Résultat courant et Résultat exceptionnel.....	14
<b>Note 3 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières.....</b>	<b>14</b>
<b>Note 4 : Créances.....</b>	<b>17</b>
4.1 Créances clients.....	17
4.2 Détails des créances et ventilation par échéance.....	17
<b>Note 5 : Valeurs mobilières de placement et trésorerie.....</b>	<b>19</b>
5.1 Détails des valeurs mobilières de placement et trésorerie.....	19
5.2 Contrat de couverture – garantie de taux plafond.....	19
<b>Note 6 : Charges constatées d'avance.....</b>	<b>20</b>

<b>Note 7 : Charges à étaler</b> .....	<b>20</b>
<b>Note 8 : Produits à recevoir</b> .....	<b>21</b>
<b>Note 9 : Produits constatés d'avance</b> .....	<b>21</b>
<b>Note 10 : Capitaux propres</b> .....	<b>21</b>
<i>Note 10.1 Variations des capitaux propres</i> .....	21
<i>Note 10.2 Composition du capital social et détail par catégories d'actions</i> .....	22
<i>Note 10.3 Distribution de dividendes</i> .....	22
<b>Note 11 : Provisions</b> .....	<b>22</b>
<i>Note 11.1 Provisions pour risques et charges</i> .....	22
<i>Note 11.2 Provisions pour dépréciations</i> .....	22
<i>Note 11.3 Provisions réglementées</i> .....	23
<b>Note 12 : Dettes financières</b> .....	<b>23</b>
<i>Note 12.1 Restructuration de la dette financière</i> .....	23
<i>Note 12.2 Emprunt obligataire</i> .....	25
<i>Note 12.3 Emprunt PGE</i> .....	25
<i>Note 12.4 Dettes financières</i> .....	25
<i>Note 12.5 Dettes diverses</i> .....	26
<b>Note 13 : Echéances des dettes d'exploitation à la clôture</b> .....	<b>26</b>
<b>Note 14 : Détail des charges à payer</b> .....	<b>26</b>
<b>Note 15 : Résultat d'exploitation</b> .....	<b>27</b>
<i>Note 15.1 Chiffre d'affaires</i> .....	27
<i>Note 15.2 Autres produits d'exploitation</i> .....	28
<i>Note 15.3 Crédit d'impôt recherche</i> .....	28
<i>Note 15.4 Charges d'exploitation</i> .....	28
<b>Note 16 : Produits et charges financiers</b> .....	<b>30</b>
<b>Note 17 : Produits et charges exceptionnels</b> .....	<b>30</b>
<b>Note 18 : Parties liées</b> .....	<b>31</b>
<b>Note 19 : Effectifs</b> .....	<b>32</b>
<b>Note 20 : Engagements donnés</b> .....	<b>32</b>
<i>Note 20.1 Indemnité de départ à la retraite</i> .....	32
<i>Note 20.2 Avals et cautions</i> .....	33
<i>Note 20.3 Dettes garanties par des sûretés réelles</i> .....	33

<i>Note 20.4 Engagement de versement d'un complément de prix sur l'acquisition de titres de participation INNOVA SYSTEMS.....</i>	<i>34</i>
<i>Note 20.5 Engagement de versement d'un complément de prix sur l'acquisition de titres de participation DIMENSIONS GROUP BV.....</i>	<i>34</i>
<i>Note 20.6 Covenants bancaires.....</i>	<i>34</i>
<i>Note 20.7 Baux commerciaux.....</i>	<i>35</i>
<i>Note 20.8 Engagements au titre des contrats de location.....</i>	<i>35</i>
<i>Note 20.9 Engagement de rachat des actionnaires minoritaires.....</i>	<i>36</i>
<b>Note 21 : Engagements reçus.....</b>	<b>36</b>
<i>Note 21.1 Abandons de créances accordés.....</i>	<i>36</i>
<i>Note 21.2 Garanties d'actifs et de passifs.....</i>	<i>37</i>
<b>Note 22 : Intégration fiscale.....</b>	<b>38</b>
<b>Note 23 : Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....</b>	<b>39</b>
<b>Note 24 : Tableau des filiales et participations.....</b>	<b>39</b>
<b>Note 25 : Honoraires des commissaires aux comptes.....</b>	<b>40</b>

## **Note 1 : Présentation de l'activité et des évènements majeurs**

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes annuels faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour les exercices clos le 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019. Chacun de ces exercices a une durée de douze mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les états financiers historiques pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été approuvés par l'assemblée générale tenue le 28 mai 2020. Les comptes clos le 31 décembre 2020 ont été arrêtés le 19 mars 2021 par le conseil d'administration.

Les états financiers sont présentés en euros sauf indication contraire. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

### **1.1 Information relative à la Société et à son activité**

Créée en mai 1994, la société VISIATIV a une activité de société holding avec la refacturation de prestations de services au profit de ses filiales.

Ses revenus sont principalement constitués :

- Des redevances de marques qu'elle facture à ses filiales,
- Des prestations de direction générale facturées aux sociétés du groupe,
- De la refacturation de toutes les dépenses communes prises en charge par la société pour le compte de ces mêmes filiales.

**Adresse du siège social :**

26 rue Benoit Bennier 69260 CHARBONNIERES

**Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 395 008 246**

La société VISIATIV est ci-après dénommée la « Société ».

### **Introduction en Bourse sur le marché Alternext de Euronext Paris**

Le Groupe VISIATIV s'est introduit sur le marché Alternext de Paris le 28 mai 2014 suite à la décision du conseil d'administration, réuni le 22 mai 2014, concernant la mise en œuvre intégrale de la clause d'extension et a constaté l'exercice intégral de l'option de surallocation.

## 1.2 Evènements marquants de l'exercice 2020

### Evolution des participations sur l'exercice 2020

- Prise de participation dans le capital de la société SWARM en juillet 2020, à hauteur de 40 %.
- Annulation des titres SOLO SOLUTION AUTONOME suite à l'absorption de cette dernière par VISIATIV SOFTWARE.
- Annulation des titres NUMVISION suite à l'absorption de cette dernière par VISIATIV SOFTWARE.
- Annulation des titres AUDROS suite à l'absorption de cette dernière par VISIATIV SOFTWARE.
- Prise de participation dans le capital de la société MOMENTUP DIGITAL FACTORY en avril 2020, à hauteur de 19 %.
- Augmentation du pourcentage de détention dans le capital de VSSB par voie de rachat d'actions en juin 2020, passant de 50,98 % à 60,78 %.
- Annulation des titres VISIATIV HOSTING suite à l'absorption par cette dernière par VISIATIV.
- Annulation des titres TALENT 4 suite à l'absorption de cette dernière par VISIATIV.
- Augmentation du pourcentage de détention dans le capital de SPREADING APPS par voie de rachat d'actions en avril 2020, passant de 66,51 % à 100 %.
- Augmentation du montant de la participation AIMCP par voie de souscription à l'augmentation de capital libérée par compensation de créance, maintenant le pourcentage de détention à 100 %.
- Augmentation du pourcentage de détention dans le capital de VISIATIV 3D PRINTING par voie de rachat d'actions en novembre 2020, passant de 50,06 % à 100 %.
- Augmentation du pourcentage de détention dans le capital de VISIATIV CONSEILS par voie de rachat d'actions en avril, juillet et décembre 2020, passant de 56,60 % à 97,07 %.
- Augmentation du pourcentage de détention dans le capital de QOLID par voie de rachat d'actions en novembre 2020, passant de 30,00 % à 46,15 %.
- Transmission à VISIATIV, par voie de fusion avec VISIATIV HOSTING, de 100 % titres VMS.
- Acquisition de 19 % des titres VALLA SAS auprès de la société AIM CP, membre du groupe VISIATIV.

## Fusions

- En date du 9 décembre 2020, la société TALENT 4 a fait l'objet d'une dissolution anticipée par voie de Transmission Universelle de Patrimoine au profit de la société VISIATIV. L'opération s'est traduite par un mali de fusion comptabilisé en charge financière pour un montant de 294 090 euros.
- La société VISIATIV, détenant l'intégralité du capital de la société VISIATIV HOSTING a absorbé cette dernière par voie de fusion en date du 25 Novembre 2020, avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'opération s'est traduite par la comptabilisation d'un boni de fusion de 111 661 euros, enregistré dans les produits financiers.

## Attribution d'actions Gratuites

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été validé par le conseil d'administration du 11 décembre 2020. Le nombre total d'actions gratuites attribuées est de 196 875 actions sur 5 ans (chaque tranche annuelle étant au maximum de 39 375 actions). L'objectif du plan pour l'exercice 2020 a été atteint, et en conséquence l'acquisition de la première tranche sera soumise à l'approbation du Conseil d'Administration. Le forfait social a été provisionné à hauteur de 170 800 € sur l'exercice 2020.

## Autres évènements marquants de l'exercice 2020

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement marquant de l'exercice.

Eu égard à la situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'a pas mis en évidence, à ce stade de conséquence significative de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. A la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat de 39 M€. A la date d'arrêté des comptes, celui-ci n'a pas été utilisé.

## 1.3 Evènements postérieurs à la clôture 2020

- La société VISIATIV est entrée en négociation exclusive en vue de la cession de la totalité du capital social de la société AIM CP, qui détient elle-même 81% du capital social de la société VALLA S.A.S, spécialisée dans la conception, le prototypage et la fabrication de pièces par impression 3D, à un partenaire industriel. A l'issue de l'opération, la société VISIATIV conserverait sa participation minoritaire de 19% au capital social de la société VALLA S.A.S. La finalisation de la cession de cette participation est attendue dans le courant du premier trimestre 2021.

- La société VISIATIV détient désormais 100 % des titres de sa filiale LINKSOFT.
- Acquisition en mars 2021 de 37 % des titres de la société AJ SOLUTIONS dont l'activité est la distribution de solutions Dassault Systems.

## Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

### 2.1 Principe d'établissement des comptes

Les comptes de la société VISIATIV clos le 31 décembre 2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- Un choix est offert par la législation,
- Une exception prévue par les textes est utilisée,
- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.
- 

### 2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées de licences, marques et logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la société, soit :

Éléments	Durées d'amortissement
Marques	Non amortissable
Logiciels	1 à 3 ans

### 2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

Éléments	Durées d'amortissement
Installations générales, agencements, aménagements	4 à 10 ans – Linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 8 ans – Linéaire
Matériel de transport	1 à 5 ans - Linéaire
Mobilier	3 à 8 ans – Linéaire

### 2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement des titres de participation détenus par la société et de dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location simple des locaux français.

La valeur bilancielle des titres de participation fait l'objet chaque année d'une comparaison avec leur valeur d'inventaire. Si cette dernière est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée sur la base des capitaux propres de la filiale, des perspectives de croissance, des plus-values latentes, et prend en considération l'environnement économique.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont inclus dans le coût d'acquisition des titres et font l'objet d'un amortissement fiscal dérogatoire sur cinq ans à compter de la date d'acquisition des titres.

### 2.5 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées au cas par cas par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

## 2.6 Disponibilités et équivalents de trésorerie

La trésorerie est constituée essentiellement des avoirs disponibles sur des comptes bancaires libellés en euros.

## 2.7 Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite au bilan dans les postes « Ecart de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion - actifs font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

## 2.8 Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les obligations de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

## 2.9 Indemnités de départs à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux indemnités de départs à la retraite sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan (cf. note 20.1).

## 2.10 Contrat de liquidité

A partir du 28 mai 2014 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, VISIATIV a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité d'une valeur de 200 000 euros conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision AMF du 21 mars 2011 à la société de Bourse Gilbert Dupont.

A compter du 25 septembre 2017, en accord avec l'intermédiaire, le contrat de liquidité a été porté à une valeur de 300 000 euros.

Les acquisitions d'actions propres sont comptabilisées à l'actif du bilan, dans les autres immobilisations financières. Les pertes et profits liés aux achats et ventes d'actions propres sont comptabilisés dans le résultat financier.

Au 31 décembre 2020, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de 4 606 actions pour une valeur de 95 K€.

Les pertes et profits sur la période se sont élevés à - 37 K€. Le solde espèces du contrat de liquidité s'élève à 43 K€.

## 2.11 Subventions publiques à recevoir

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

## 2.12 Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. A compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

## 2.13 Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement des prestations de directions facturées aux filiales de la société et de la refacturation des dépenses prises en charge par la société pour le compte de ces mêmes filiales. La reconnaissance du revenu est réalisée sur l'exercice au cours duquel la prestation est exécutée.

## 2.14 Frais de logiciels

Les frais de logiciels prennent en considération les coûts de production liés aux projets de développement internes de logiciels (coûts salariaux et coûts externes de sous-traitance).

La société VISIATIV immobilise ces frais de R&D dans la mesure où :

- la faisabilité technique des projets est avérée,
- l'entreprise a l'intention d'achever les projets immobilisés, de les utiliser, et/ou de les vendre,
- l'entreprise a la capacité d'utiliser ou de vendre les projets,
- l'entreprise dispose des ressources appropriées pour achever les projets,
- l'immobilisation incorporelle créée générera des avantages économiques futurs,
- le coût de chaque projet peut être évalué de façon fiable.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société a constaté en immobilisations en cours le montant de 1 032 480 euros.

A la fin de chaque exercice, la société vérifie, pour les frais de développement antérieurement immobilisés, que les conditions d'activation sont toujours respectées.

Ces dépenses sont amorties sur une durée de cinq ans à compter de la date de mise en service du logiciel développé.

Les dépenses engagées au cours de l'exercice 2020 correspondent à des frais de mise en place du nouveau système d'information du Groupe. Ces dépenses seront amorties sur une durée de 7 ans à compter de la mise en service du logiciel.

## 2.15 Distinction Résultat courant et Résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel. Le détail des éléments exceptionnels apparaît en note 17 de l'annexe aux comptes annuels.

Les cessions de titres de participation sont comptabilisées dans le résultat exceptionnel, conformément aux dispositions du Plan Comptable Général.

Les abandons de comptes courants consentis aux filiales, lorsqu'il en existe, sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

## Note 3 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les immobilisations et leurs variations se décomposent comme suit :

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS (Montants en euros)	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	31/12/2020
Frais d'établissement et de développement				0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	892 958	912 138	147 931	1 657 165
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>892 958</b>	<b>912 138</b>	<b>147 931</b>	<b>1 657 165</b>
Installations techniques, matériel et outillages industriels	0			0
Installations générales, agencements, aménagements	1 944 482	149 553	152 612	1 941 423
Matériel de transport	1 242		703	539
Matériel de bureau, informatique, mobilier	718 899	173 240	278 915	613 224
Immobilisations corporelles en cours				0
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>2 664 624</b>	<b>322 793</b>	<b>432 231</b>	<b>2 555 186</b>
Participations	73 766 621	34 829 266	13 447 713	95 148 175
Autres titres immobilisés	372 420		1 500	370 920
Prêts, dépôts et cautionnements	1 095 583	136 344	178 148	1 053 779
Actions propres	3 016 755	136 934	290 368	2 863 321
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>78 251 379</b>	<b>35 102 544</b>	<b>13 917 728</b>	<b>99 436 195</b>
<b>TOTAL</b>	<b>81 808 960</b>	<b>36 337 475</b>	<b>14 497 890</b>	<b>103 648 546</b>

Le poste «Autres immobilisations incorporelles » inclus les immobilisations en cours.

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (Montants en euros)	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020	Valeurs nettes 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement	0			0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	473 872	148 098	147 931	474 039	1 183 126
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>473 872</b>	<b>148 098</b>	<b>147 931</b>	<b>474 039</b>	<b>1 183 126</b>
Installations techniques, matériel et outillages industriels	0			0	0
Installations générales, agencements, aménagements	701 369	241 675	152 612	790 432	1 150 991
Matériel de transport	789	96	346	539	0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	434 664	130 937	278 915	286 686	326 538
Immobilisations corporelles en cours	0			0	0
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>1 136 822</b>	<b>372 708</b>	<b>431 873</b>	<b>1 077 656</b>	<b>1 477 531</b>
Autres participations	20 422 055	5 436 600	453 237	25 405 418	69 742 756
Autres titres immobilisés	0			0	370 920
Prêts, dépôts et cautionnements	0			0	1 053 779
Autres immobilisations financières	0			0	2 863 321
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>20 422 055</b>	<b>5 436 600</b>	<b>453 237</b>	<b>25 405 418</b>	<b>74 030 777</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 032 749</b>	<b>5 957 406</b>	<b>1 033 041</b>	<b>26 957 113</b>	<b>76 691 432</b>

La variation du poste « Autres participations » se décompose comme suit :

Augmentation du poste "Autres participations"	31/12/2020
Titres VISIATIV SOFTWARE (Fusions SOLO SOLUTION AUTONOME ; AUDROS ; NUMVISION)	11 503 K€
Titres SWARM	100 K€
Titres AUDROS	642 K€
Titres MOMENTUP DIGITAL FACTORY	14 K€
Titres NUMVISION	407 K€
Titres VISIATIV CONSEIL	14 128 K€
Titres VISIATIV 3D PRINTING	200 K€
Titres VSSB	371 K€
Titres VISIATIV MANAGED SERVICES	3 261 K€
Titres AIM CP	3 397 K€
Titres SPREADING	806 K€
<b>TOTAL</b>	<b>34 829 K€</b>

Diminution du poste "Autres participations"	31/12/2020
Titres VISIATIV HOSTING (Absorption par VISIATIV)	1 923 K€
Titres SOLO SOLUTION AUTONOME (Absorption par Visiativ Software)	7 962 K€
Titres AUDROS (Absorption par Visiativ Software)	2 681 K€
Titres TALENT 4 (absorption par Visiativ)	22 K€
Titres NUMVISION (Absorption par Visiativ Software)	860 K€
<b>TOTAL</b>	<b>13 448 K€</b>

Les immobilisations financières à la clôture sont principalement composées des titres consolidés (94 541 K€), d'autres titres immobilisés (869 K€), d'emprunts obligataires (110 K€), des dépôts et cautionnements (855 K€), des prêts sans intérêts relatifs aux versements faits auprès des organismes collecteurs de l'obligation de construction (155 K€) et d'actions propres (2 863 K€).

Le solde en espèces restant issu du contrat de liquidité s'élève à 43 K€ au 31 décembre 2020.

#### Détail des provisions des autres participations

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION	31/12/2020			
	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
Titres VISIATIV SOFTWARE	14 691 058	1 149 708		15 840 766
Titres VISIATIV SOLUTIONS	2 150 000			2 150 000
Titres VISIATIV AFRICA	1 083 872			1 083 872
Titres KALISTA	258 143			258 143
Titres AIMCP	434 145	3 646 530		4 080 675
Titres SPREADING APPS	969 701			969 701
Titres NUMVISION	453 237		453 237	-00
Titres STRATEGEEEX	218 497			218 497
Titres VISIATIV SUISSE	83 403			83 403
Titres SILAB	80 000			80 000
Titres QOLID		45 001		45 001
Titres FEALINX		194 861		194 861
Titres VISIATIV 3D PRINTING		400 500		400 500
<b>TOTAL</b>	<b>20 422 056</b>	<b>5 436 600</b>	<b>453 237</b>	<b>25 405 418</b>

#### Autres Obligations Convertibles

- **Emprunt obligataire LINKSOFT (2015)**

La société a souscrit 1 250 obligations convertibles d'une valeur nominale de 40 euros chacune, émises par la société LINKSOFT en date du 19 janvier 2015.

Ces obligations pourront être converties jusqu'au 19 janvier 2020. Elles bénéficieront pendant toute la durée de leur existence d'un taux d'intérêt annuel égal à 5 %. Les obligations non converties bénéficieront d'un intérêt annuel complémentaire à l'intérêt annuel, de 6% l'an à compter de leur souscription, capitalisé annuellement, en vue de porter le taux global de rendement actuariel des obligations convertibles à 11 % l'an.

- **Emprunt obligataire LINKSOFT (2017)**

La société a racheté auprès du prêteur initial, le 10 janvier 2017, 1 500 obligations convertibles d'une valeur nominale de 40 euros chacune, émises par la société LINKSOFT en date du 19 janvier 2015.

Ces obligations pourront être converties jusqu'au 19 janvier 2020. Elles bénéficieront pendant toute la durée de leur existence d'un taux d'intérêt annuel égal à 5 %. Les obligations non converties bénéficieront d'un intérêt annuel complémentaire à l'intérêt annuel, de 6% l'an à compter de leur souscription, capitalisé annuellement, en vue de porter le taux global de rendement actuariel des obligations convertibles à 11 % l'an.

## Note 4 : Créances

### 4.1 Créances clients

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Clients et comptes rattachés	2 439 141	20 381 489
Dépréciation des clients et comptes rattachés	436 878	169 342
<b>Total net des clients et comptes rattachés</b>	<b>2 002 263</b>	<b>20 212 147</b>

### 4.2 Détails des créances et ventilation par échéance

Les tableaux ci-après détaillent les composantes des postes « Créances » au 31 décembre 2020.

Les créances clients à plus d'un an correspondent aux clients douteux ou litigieux.

ETATS DES CREANCES (Montants en euros)	31/12/2020		
	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Prêts	155 270		155 270
Autres immobilisations financières	3 761 831		3 761 831
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>3 917 101</b>	<b>0</b>	<b>3 917 101</b>
<b>De l'actif circulant</b>			
Créances clients	2 439 141	1 970 404	468 737
Personnel et comptes rattachés			
Etat - Crédit Impôt	5 307 775	2 801 884	2 505 891
Taxe sur la valeur ajoutée	277 957	277 957	
Divers	16 400	16 400	
Groupe et associés	51 999 092	49 543 633	2 455 459
Débiteurs divers	28 393	28 395	
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>60 068 757</b>	<b>54 638 673</b>	<b>5 430 087</b>
Charges constatées d'avance	881 728	881 728	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices	514 781	146 449	368 332
<b>Total général</b>	<b>65 382 367</b>	<b>55 666 850</b>	<b>9 715 520</b>

## Crédits d'impôt

Le poste « Total de l'actif circulant » inclut une créance de Crédit d'Impôt d'un montant de 5 178 315 € qui se décompose comme suit :

Année de la créance	Crédit d'Impôt Recherche (CIR)	Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)	Réduction d'Impôt Mécénat	Total des crédits d'impôts
2016	1 017 292			1 017 292
2017	1 090 716	564 416		1 655 132
2018	841 057	502 836	8 730	1 352 623
2019	596 756		36 900	633 656
2020	504 192		15 420	519 612
<b>TOTAL</b>	<b>4 050 013</b>	<b>1 067 252</b>	<b>61 050</b>	<b>5 178 315</b>

En l'absence de résultat imposable, la créance sur l'Etat relative aux crédits d'impôts est imputable sur l'impôt sur les sociétés ou remboursable au bout de 3 ans, les réductions d'impôt sont imputables sur l'impôt sur les sociétés des cinq exercices suivant leur constatation.

## Comptes courants

COMPTES COURANTS	Créance au 31/12/2020	Provision pour dépréciation au 31/12/2019	Dotation	Reprise	Provision pour dépréciation au 31/12/2020	Créance nette
VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISES	1 032 869					1 032 869
DIMENSION GROUP	706 068					706 068
LINKSOFT	1 070 500					1 070 500
RESEAU HUMAIN	35 000					35 000
TIMELAB	864 254					864 254
VSSB	404 959					404 959
VISIATIV SOLUTIONS	5 808 338		2 014 000		2 014 000	3 794 338
AIM CP	-	1 158 000		1 158 000		0
VISIATIV CONSEIL	15 194 503					15 194 503
VISIATIV SOFTWARE	19 661 890					19 661 890
VALLA	-	1 533 287		1 533 287		0
VISIATIF MANAGED SERVICES	900 000					900 000
VISIATIV 3D PRINTING	2 008 265					2 008 265
ABGI GROUP	2 398 917					2 398 917
SPREADING APPS	507 360					507 360
NUMVISION	-	689 685		689 685		0
TALENT 4	-	300 000		300 000		0
KALISTA	212 372					212 372
VISIATIV AFRICA	441 459	441 459			441 459	0
VISIATIV SUISSE	408 931					408 931
VISIATIV MAROC	320 038					320 038
INNOVA SYSTEMS	23 370					23 370
INTERETS C/C		38 788		38 788		0
<b>TOTAL</b>	<b>51 999 092</b>	<b>4 161 219</b>	<b>2 014 000</b>	<b>3 719 760</b>	<b>2 455 459</b>	<b>49 543 632</b>

## Note 5 : Valeurs mobilières de placement et trésorerie

### 5.1 Détails des valeurs mobilières de placement et trésorerie

Le tableau ci-dessous présente le détail des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie nette :

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET TRESORERIE NETTE (Montants en euros)	31/12/2020		31/12/2019	
	Valeur d'usage	Valeur vénale	Valeur comptable	Valeur vénale
SICAV Monétaire				
Actions propres				
Comptes à terme				
Comptes bancaires et caisse	19 538 018		1 715 060	
Instruments financiers de couverture	54 969		76 833	
Concours bancaires courants	(14 703)		(12 220)	
<b>TOTAL</b>	<b>19 578 283</b>		<b>1 779 672</b>	

### 5.2 Contrat de couverture – garantie de taux plafond

En application de l'article 16.3.2 du contrat de crédit du 14 décembre 2016 conclu entre :

- VISIATIV, VISIATIV HOSTING et VISIATIV SOFTWARE FOR SMART BUILDINGS d'une part, et
- SOCIETE GENERALE, CREDIT LYONNAIS, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST, CIC LYONNAISE DE BANQUE et CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES d'autre part,

La Groupe VISIATIV a conclu avec les prêteurs, des contrats de couverture de taux d'intérêt, couvrant à tout moment, pendant une durée minimum de quatre ans, un montant notionnel au moins égal à cinquante pour cent (50 %) de l'Encours Global Prêt de Refinancement, et un montant notionnel au moins égal à cinquante pour cent (50 %) du montant total en principal des Tirages Capex effectués au cours de la période d'utilisation.

Les contrats de couverture sont résumés comme suit :

Dette couverte	Montant total de la dette au 31/12/2020 (en €)	Garantie de taux plafond	Société couverte	Date de début de la couverture	Date de fin de la couverture	Montant de la dette couverte (en €)	Pourcentage de la dette couverte	Prêteur couvrant la dette			
								SOCIETE GENERALE	LCL	CIC	CAISSE D'EPARGNE
Prêt de Refinancement	2 657 143	0,50%	VISIATIV VSSB	14/06/2017 14/06/2017	14/03/2022 14/03/2022	5 000 000 1 200 000	100% 100%	1 650 000		2 150 000	1 200 000
<b>Total prêt de Refinancement</b>	<b>2 657 143</b>					<b>6 200 000</b>	<b>100%</b>	<b>1 650 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>2 150 000</b>	<b>1 200 000</b>
Capex Linéaire	6 155 385	0,50%	VISIATIV	14/06/2017	14/03/2022	3 200 000	52%		3 200 000		
Capex Infine	10 500 000	1,00%	VISIATIV	14/06/2017	14/12/2023	3 200 000	30%	3 200 000			
<b>Total des tirages Capex</b>	<b>16 655 385</b>					<b>6 400 000</b>	<b>38%</b>	<b>3 200 000</b>	<b>3 200 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Note 6 : Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires relatives à des biens ou des services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement et dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur, et s'élèvent à 881 728 euros.

## Note 7 : Charges à étaler

La société a opté pour l'étalement des frais d'émission des emprunts.

Ces frais sont étalés sur la durée des emprunts correspondants.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2020 la société n'a pas constaté de nouvelle charge à étaler. En revanche, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, suite à l'absorption par voie de fusion de la société VISIATIV HOSTING, la société a repris l'engagement de cette dernière d'étaler le montant des frais d'émission qu'elle avait elle-même étalé.

Le traitement comptable consiste à comptabiliser un transfert de charge pour l'intégralité des frais à étaler et de constater chaque année une dotation aux amortissements sur charges d'exploitation à répartir.

Au titre de l'exercice au cours duquel les frais sont engagés, la dotation est proratisée à partir de la date de souscription des emprunts.

Au 31/12/2020, le montant de la dotation pour charges à étaler s'élève à 146 449 euros.

Au 31/12/2020, le montant de la charge restant à étaler s'élève à :

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	Total
Dotation annuelle (en euros)	146 449	146 449	144 409	61 979	15 495	514 781

## Note 8 : Produits à recevoir

<b>Produits à recevoir sur cils et comptes rattachés</b>	<b>31/12/2020</b>
Factures à établir visiativ solutions entreprise	759 558
Factures à établir visiativ software	131 129
Factures à établir visiativ solutions	294 464
Factures à établir ABGI Group	169 589
Factures à établir visiativ conseil	18 593
Factures à établir spreading apps	11 215
Factures à établir dimensions group bv	44 155
Factures à établir kalista	7 272
Factures à établir vssb	39 732
Factures à établir Visiativ Managed Service	31 981
Factures à établir suisse	3 720
Factures à établir visiativ africa	3 539
Factures à établir visiativ 3d printing	8 124
Factures à établir innova systems	27 041
<b>TOTAL</b>	<b>1 550 112</b>

<b>Produits à recevoir sur autres créances</b>	<b>31/12/2020</b>
Etat - produits à recevoir	16 400
<b>TOTAL</b>	<b>16 400</b>

## Note 9 : Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de prestations ordinaires relatives à des biens ou des services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement et dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur, et s'élèvent à 232 390 euros.

## Note 10 : Capitaux propres

### Note 10.1 Variations des capitaux propres

La variation des capitaux propres sur l'exercice 2020 s'analyse comme suit :

Variation des capitaux propres Montant en euros	Capital						Capitaux propres
	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	
<b>Au 31 décembre 2019</b>	4 027 553	2 416 532	35 894 382	6 810 830	3 064 035	263 750	48 449 529
Affectation du résultat 2019				3 064 035	(3 064 035)		0
Résultat net 2020					(255 919)		-255 919
Emission d'actions							0
Amortissement dérogatoire						129 957	129 957
<b>Au 31 décembre 2020</b>	4 027 553	2 416 532	35 894 382	9 874 865	(255 919)	393 707	48 323 566

## Note 10.2 Composition du capital social et détail par catégories d'actions

Le capital social est fixé à la somme de 2 416 532 €. Il est divisé en 4 027 553 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,60 €.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	31/12/2020	31/12/2019
Capital (en euros)	2 416 532	2 416 532
Nombre d'actions	4 027 553	4 027 553
Valeur nominale (en euros)	0,60	0,60

## Note 10.3 Distribution de dividendes

La société n'a procédé à aucune distribution de dividendes sur l'exercice clos au 31 décembre 2020.

## Note 11 : Provisions

### Note 11.1 Provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (montant en euros)	31/12/2020				
	Montant début exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant fin exercice
Provision Prud'hommes	2 400		2 400		0
Provision pour départ de salariés	246 032		246 032		0
<b>TOTAL</b>	<b>248 432</b>	<b>0</b>	<b>248 432</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Note 11.2 Provisions pour dépréciations

PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (montant en euros)	31/12/2020				
	Montant début exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant fin exercice
Provisions sur comptes clients	169 342	269 486	1 950		436 876
Provisions sur comptes financiers	4 161 220	2 014 000	3 719 760		2 455 459
<b>TOTAL</b>	<b>4 330 561</b>	<b>2 283 486</b>	<b>3 721 710</b>	<b>0</b>	<b>2 892 335</b>

### Note 11.3 Provisions réglementées

PROVISIONS REGLEMENTEES (montant en euros)	31/12/2020			
	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
Amortissements dérogatoires	263 750	130 956	1 000	393 707
<b>TOTAL</b>	<b>263 750</b>	<b>130 956</b>	<b>1 000</b>	<b>393 707</b>

### Note 12 : Dettes financières

#### Note 12.1 Restructuration de la dette financière

La société VISIATIV a conclu un contrat de prêt avec l'ensemble des établissements bancaires suivants, réunis dans le cadre d'un contrat de syndication bancaire :

- Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône Alpes,
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est,
- CIC Lyonnaise de Banque,
- Crédit Lyonnais,
- Société Générale.

Les Prêteurs ont consenti, selon les termes et conditions du contrat de crédits conclu en date du 14 décembre 2016, modifié par avenant n° 1 en date du 3 mai 2018, puis par l'avenant n° 2 en date du 18 décembre 2020 :

- Au profit des sociétés VISIATIV, VSSB et VISIATIV HOSTING, un prêt d'un montant total en principal de six millions deux cent mille euros (6.200.000 EUR), dont 3 350 000 euros au profit de VISIATIV, ayant pour objet le refinancement intégral de l'endettement de ces sociétés ;
- Au profit de la société VISIATIV, une ouverture de crédit (dite CAPEX 1) d'un montant maximum en principal de seize millions d'euros (16.000.000 EUR) ayant pour objet le financement ou le refinancement partiel de croissances externes réalisées par la société et tous frais y afférents ;
- Et au profit de la société VISIATIV, une ouverture de crédit (dite CAPEX 2) d'un montant maximum en principal de cinq millions d'euros (5.000.000 EUR) ayant pour objet le financement ou le refinancement partiel de croissances externes autorisées réalisées par la société et tous frais y afférents.

Les emprunts portant sur le refinancement de la dette sont remboursés par échéances semestrielles sur une durée de sept années, la dernière échéance étant fixée au 14 décembre 2023. Cet emprunt porte intérêt au taux de Euribor 3 mois + 1.50 %.

Au 31 décembre 2020, le solde de la dette s'établit comme suit :

- |              |                      |
|--------------|----------------------|
| - VISIATIV : | 2 142 857 euros      |
| - VSSB :     | <u>514 286 euros</u> |

Total de la dette :

2 657 143 euros

A la date du 31 décembre 2020, l'ouverture de crédit (dite CAPEX 1) est utilisée à hauteur de 16 000 000 euros. Ce crédit est remboursé en douze échéances semestrielles. Cet emprunt porte intérêt au taux de Euribor 3 mois + une marge de 1.50 pour la tranche A, et Euribor 3 mois + une marge de 1,95 pour la tranche B.

Au 31 décembre 2020, le solde de la dette s'établit comme suit :

CAPEX 1 - Tranche A	31/12/2019 (en €)	Souscription (en €)	Remboursement (en €)	31/12/2020 (en €)
VISIATIV	3 839 733	0	976 599	2 863 134
VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISE	1 736 334	0	434 083	1 302 251
<b>TOTAL</b>	<b>5 576 067</b>	<b>0</b>	<b>1 410 682</b>	<b>4 165 385</b>

CAPEX 1 - Tranche B	31/12/2019 (en €)	Souscription (en €)	Remboursement (en €)	31/12/2020 (en €)
VISIATIV	5 395 500	0	0	5 395 500
VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISE	2 604 500	0	0	2 604 500
<b>TOTAL</b>	<b>8 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 000 000</b>

CAPEX 1 - Total	31/12/2019 (en €)	Souscription (en €)	Remboursement (en €)	31/12/2020 (en €)
VISIATIV	9 235 233	0	976 599	8 258 634
VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISE	4 340 834	0	434 083	3 906 751
<b>TOTAL</b>	<b>13 576 067</b>	<b>0</b>	<b>1 410 682</b>	<b>12 165 385</b>

L'ouverture de crédit (dite CAPEX 2) est quant à elle utilisée à hauteur de 5 000 000 euros. Cet emprunt est réalisé dans les mêmes conditions que le crédit (dite CAPEX 1).

Au 31 décembre 2020, le solde de la dette s'établit comme suit :

CAPEX 2 - Tranche A	31/12/2019 (en €)	Souscription (en €)	Remboursement (en €)	31/12/2020 (en €)
VISIATIV	2 483 333	0	493 333	1 990 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 483 333</b>	<b>0</b>	<b>493 333</b>	<b>1 990 000</b>

CAPEX 2 - Tranche B	31/12/2019 (en €)	Souscription (en €)	Remboursement (en €)	31/12/2020 (en €)
VISIATIV	2 500 000	0	0	2 500 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 500 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 500 000</b>

CAPEX 2 - Total	31/12/2019 (en €)	Souscription (en €)	Remboursement (en €)	31/12/2020 (en €)
VISIATIV	4 983 333	0	493 333	4 490 000
<b>TOTAL</b>	<b>4 983 333</b>	<b>0</b>	<b>493 333</b>	<b>4 490 000</b>

Ces emprunts sont couverts par des ratios de covenants et des nantissements décrits en note 5.20.

### Nouvel emprunt souscrit en 2020

Un nouvel emprunt a été souscrit en mai 2020 pour 5 000 K€ au taux fixe de 2.5% sur 5 ans afin de financer le développement du Groupe. Sa première échéance est fixée au 31/07/2021.

### Note 12.2 Emprunt obligataire

La société VISIATIV a émis en mai 2018 un emprunt obligataire d'un montant nominal total de 20 000 000 € portant intérêt à taux fixe et venant à échéance le 4 mai 2025.

Les obligations porteront intérêt :

- Au taux de 3,95 % l'an, pour la période courant du 4 mai 2018 au 4 mai 2019 (payable à la première date de paiement d'intérêts, soit le 4 mai 2019) ; et
- Au taux de 3,90 % l'an, pour la période d'intérêts courant de la première date de paiement d'intérêts jusqu'à la date de paiement d'intérêts suivante et pour toutes période d'intérêts suivante jusqu'à la date d'échéance.

Les obligations sont émises sous forme de titres dématérialisés au nominatif d'une valeur nominale de 100 000 euros chacune.

### Note 12.3 Emprunt PGE

La société VISIATIV a souscrit un prêt garanti par l'état (PGE) à hauteur de 39M€.

A la date d'arrêté des comptes, celui-ci n'a pas été utilisé.

### Note 12.4 Dettes financières

Evolution des dettes financières (Montant en euros)	Emprunts	Dettes financières diverses	Avances remboursables	Total
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>49 089 636</b>	<b>16 370 441</b>	<b>0</b>	<b>65 460 077</b>
(+) Encaissement	44 394 974			44 394 974
(-) Remboursement	-2 673 939	-16 353 446		-19 027 385
(+/-) Autres mouvements	707 143			707 143
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>91 517 814</b>	<b>16 995</b>	<b>0</b>	<b>91 534 809</b>
<i>Dont dettes à moins d'un an</i>	<i>6 127 542</i>	<i>16 995</i>	<i>0</i>	
<i>Dont dettes de 1 à 5 ans</i>	<i>85 265 272</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<i>Dont dettes à plus de 5 ans</i>	<i>125 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	

Le poste dettes auprès des établissements de crédit se décompose comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Type de taux	Taux	Date début	Date fin	Part - 1 ans	de 1 à 5 ans	> 5 ans
EMPRUNT OBLIGATAIRE 20 000 K€	20 000 000	Fixe	3,95%	03/05/2018	04/05/2025		20 000 000	
EMPRUNT VISIATIV SG 3000 K€	2 850 000	Variable	Euribor 3 mois + 1,5%	24/10/2019	31/03/2025	600 000	2 250 000	
EMPRUNT BPI SG IND FUTUR	7 111 112	Fixe	1,59%	06/12/2018	31/12/2025	1 402 778	5 583 334	125 000
EMPRUNT VIS BPI SG 1500K€ INNO	1 125 000	Fixe	1,82%	31/03/2017	31/03/2024	300 000	825 000	
PRÊT GARANTI PAR L'ETAT	39 208 000	Fixe	0,50%	06/05/2020	05/05/2022		39 208 000	
EMPRUNT VISIATIV BPI SG 1500K€	600 000	Fixe	2,46%	15/06/2015	30/06/2022	300 000	300 000	
EMPRUNT VISIATIV BPI 5000K€	5 000 000	Fixe	2,50%	31/05/2020	30/04/2025	625 000	4 375 000	
EMPRUNT VISIATIV SG	1 435 714	Variable	Euribor 3 mois + 1,5%	14/12/2016	14/12/2023	478 572	957 142	
EMPRUNT EX V HOSTING 1650K€	707 143	Fixe	1,50%	14/12/2016	14/12/2023	235 714	471 429	
EMPRUNT VISIATIV CAPEX 1 - TR A	4 853 134	Variable	Euribor 3 mois + 1,5%	29/12/2016	14/12/2023	1 453 267	3 399 867	
EMPRUNT VISIATIV CAPEX 1 - TR B	7 895 500	Variable	Euribor 3 mois + 1,5%	05/05/2017	14/12/2023	0	7 895 500	
INT COURUS SUR EMPRUNTS	731 537					731 537	0	
INTERETS COURUS A PAYER	674					674	0	
<b>TOTAL</b>	<b>91 517 814</b>					<b>6 127 542</b>	<b>85 265 272</b>	<b>125 000</b>

### Note 12.5 Dettes diverses

Le montant des dettes diverses s'élève à 17 K€. Il est en forte diminution par rapport à l'exercice précédent. Rappelons qu'à la clôture de l'exercice 2019, ce total intégrait une dette en compte courant pour la société VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISE d'un montant de 15 434 K€. Ce compte est soldé au 31 décembre 2020.

### Note 13 : Echéances des dettes d'exploitation à la clôture

ETATS DES DETTES (Montants en euros)	31/12/2020			
	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>Dettes d'exploitation</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 364 358	1 364 358		
Personnel et comptes rattachés	847 084	847 084		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	832 595	832 595		
TVA, autres impôts, taxes et versements assimilés	428 102	428 102		
Fournisseurs d'immobilisations	10 424 617	10 383 289	41 328	
Produits constatés d'avances	232 390	232 390		
Autres dettes	962 000	962 000		
<b>TOTAL</b>	<b>15 091 147</b>	<b>15 049 819</b>	<b>41 328</b>	<b>0</b>

### Note 14 : Détail des charges à payer

Les charges à payer s'analysent comme suit à la clôture du présent exercice :

<b>DETAIL DES CHARGES A PAYER (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	
Intérêts courus à payer	14 334
<b>Total emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>14 334</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	
Fournisseurs - Factures non parvenues hors groupe	350 212
Fournisseurs - Factures non parvenues oveus	20 400
<b>Total dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>370 612</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	
Personnel - Provision congés payer	315 979
Personnel - Commissions à payer	462 442
Personnel - frais de déplacements	3 715
Personne - autres charges	56 575
Charges sociales - Congés payés	139 607
Charges sociales à payer	398 116
Etat - Charges à payer	76 530
<b>Total dettes fiscales et sociales</b>	<b>1 452 964</b>
Autres dettes	961 000
<b>Total autres dettes</b>	<b>961 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 798 910</b>

## Note 15 : Résultat d'exploitation

### Note 15.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

<b>NATURE DU CHIFFRE D'AFFAIRES (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Ventes de marchandises	0	0
Produits des activités annexes	13 722 010	15 716 778
<b>TOTAL</b>	<b>13 722 010</b>	<b>15 716 778</b>

## Note 15.2 Autres produits d'exploitation

<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b> <b>(Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	338 007	158 334
Autres produits divers	3 776 458	3 539 850
<b>TOTAL</b>	<b>4 114 465</b>	<b>3 698 184</b>

<b>DETAIL DES AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION</b> <b>(Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Redevances de marques	3 217 112	3 537 654
Autres produits divers gestion	612	2 196
Production immobilisée	556 734	0
Subventions	2 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 776 458</b>	<b>3 539 850</b>

<b>REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS, TRANSFERTS DE CHARGES</b> <b>(Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Reprise provision clients	1 950	6 380
Reprise provision pour risques et charges	248 432	21 645
Avantages en nature alloués aux salariés	69 985	85 654
Autres transferts de charges d'exploitation (a)	17 640	44 655
<b>TOTAL</b>	<b>338 007</b>	<b>158 334</b>

## Note 15.3 Crédit d'impôt recherche

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société n'a pas procédé à des opérations de recherches et de développements ouvrant droit au Crédit d'impôt Recherche.

## Note 15.4 Charges d'exploitation

### Charges externes

Les charges externes se décomposent de la manière suivante :

<b>CHARGES EXTERNES (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Sous-traitance, études et recherches	1 014 111	593 294
Rémunérations Interm. Honoraires	1 323 599	1 508 978
Déplacements, Missions et Réceptions	147 686	434 423
Primes d'assurances	147 720	215 929
Locations immobilières	3 311 616	3 077 581
Frais postaux et télécommunications	218 538	227 991
Publicité, Relations extérieures	1 918 533	2 587 450
Entretien et réparation	442 479	544 119
Services bancaires	122 993	148 915
Prestations groupe		
Autres charges	242 704	455 350
<b>TOTAL</b>	<b>8 889 978</b>	<b>9 794 031</b>

### Frais de personnel

Les frais de personnel se décomposent de la manière suivante :

<b>FRAIS DE PERSONNEL (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Salaires	5 898 240	5 724 493
Charges sociales	2 335 526	2 450 315
<b>TOTAL</b>	<b>8 233 766</b>	<b>8 174 808</b>

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été validé par le Conseil d'Administration du 11 décembre 2020. Le nombre total d'actions gratuites attribuées est de 196 785 actions sur 5 ans (chaque tranche annuelle étant au maximum de 39 375 actions). L'objectif du plan pour l'exercice 2020 a été atteint, et en conséquence l'acquisition de la première tranche sera soumise à l'approbation du Conseil d'Administration. Le forfait social a été provisionné à hauteur de 170 800 euros sur l'exercice 2020.

### Impôts et taxes

La société a bénéficié d'un dégrèvement de la taxe sur les salaires due au titre des années 2016, 2017 et 2018 pour un montant de 348 453 euros. Le produit correspondant est comptabilisé en diminution du poste « Impôts et taxes ».

## Note 16 : Produits et charges financiers

<b>PRODUITS FINANCIERS</b> <b>(Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Gains de change	31 592	1 104
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	26 500
Produits financiers de participations	4 635 498	6 616 264
Autres intérêts et produits assimilés	112 154	0
Reprises sur provisions	4 172 997	2 972 532
<b>TOTAL</b>	<b>8 952 241</b>	<b>9 616 400</b>

<b>CHARGES FINANCIERES</b> <b>(Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Pertes de change	0	0
Dotations provisions financières	7 450 600	6 628 474
Charges d'intérêts	1 936 670	1 335 843
Autres charges financières	27 397	24 892
<b>TOTAL</b>	<b>9 414 668</b>	<b>7 989 209</b>

## Note 17 : Produits et charges exceptionnels

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b> <b>(Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Produits de cession des éléments de l'actif	24 833	207 001
Autres produits exceptionnels (a)	197 651	151 372
<b>TOTAL</b>	<b>222 484</b>	<b>358 373</b>

(a) Dont :

- Boni rachats actions propres : 197 K€

<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b> <b>(Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Valeur nette comptable des éléments de l'actif cédés	1 857	531 503
Dotations exceptionnelles aux amortissements	133 244	123 496
Autres charges exceptionnelles (a)	717 073	296 546
<b>TOTAL</b>	<b>852 175</b>	<b>951 544</b>

(a) Dont :

- Mali rachats actions propres : 104 K€

- Charges except. Sté VALLA : 575 K€

## Note 18 : Parties liées

Les parties liées sont :

- les entités sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable,
- Les sociétés exclues du périmètre de consolidation (dénommées ci-dessous « autres parties liées »)
- les dirigeants.

Les flux de transaction entre VISIATIV et les sociétés liées sont les suivants :

(Montants en euros)	Autres parties liées
Ventes des sociétés intégrées vers les filiales intégrées globalement et autres parties liées	19 334
Achats des sociétés intégrées auprès des filiales intégrées globalement et autres parties liées	10 000
Dividendes	
Créances rattachées à des participations	79 201
Dettes rattachées à des participations	0

Certains des locaux occupés par le Groupe sont loués auprès de SCI dont les dirigeants sont communs aux dirigeants du groupe. Le montant annuel des loyers s'élève à 919 K€. Les loyers correspondent à des loyers de marchés, sur la base d'évaluations rendues par des experts indépendants.

### Rémunérations des dirigeants

En application de l'article 531-3 du Plan Comptable Général, sont à considérer comme des dirigeants sociaux d'une Société Anonyme à Conseil d'administration le Président du Conseil d'administration, les directeurs généraux ainsi que les administrateurs personnes physiques ou morales (et leurs représentants permanents).

Les rémunérations versées aux dirigeants s'analysent de la façon suivante (en euros) :

Rémunération des dirigeants en euros	31/12/2020	31/12/2019
Rémunération fixe annuelle	406 634	455 101
Rémunération variable	210 000	160 800
Rémunération des Administrateurs	36 000	24 000
Avantages en nature Véhicule	13 512	12 537
Avantages en nature GSC Chômage	12 173	11 992
<b>TOTAL</b>	<b>678 319</b>	<b>664 430</b>

## Note 19 : Effectifs

Les effectifs moyens de la Société au cours du dernier exercice sont les suivants :

EFFECTIFS MOYENS	Exercice 2020	Exercice 2019
Cadres	55	60
Non Cadres	28	32
<b>TOTAL</b>	<b>83</b>	<b>92</b>

## Note 20 : Engagements donnés

### Note 20.1 Indemnité de départ à la retraite

#### Méthodologie de calcul

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements de VISIATIV en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives.

Ces obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date de clôture de l'exercice. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision dans les comptes de la société mais constituent un engagement hors bilan.

Ce montant est déterminé à la date de clôture sur la base d'une évaluation actuarielle qui repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

#### Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

HYPOTHESES ACTUARIELLES	31/12/2020		31/12/2019	
	Cadres	Non cadres	Cadres	Non cadres
Age de départ à la retraite	Départ volontaire à 65/67 ans		Départ volontaire à 65/67 ans	
Conventions collectives	Bureaux d'études - SYNTEC	Bureaux d'études - SYNTEC	Bureaux d'études - SYNTEC	Bureaux d'études - SYNTEC
Taux d'actualisation (IBOXX Corporates AA )	0,59%		0,56%	
Table de mortalité	INSEE 2018		INSEE 2018	
Taux de revalorisation des salaires	2,0%		2,0%	
Taux de turn-over	Turn over interne		Turn over interne	
Taux de charges sociales	45,31%	42,00%	44%	44%

### Montant de l'engagement

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	31/12/2020	31/12/2019
Montant des engagements	282 712	287 619

### Note 20.2 Avals et cautions

1 – La société VISIATIV s'est portée caution solidaire de sa filiale VSSB pour un emprunt d'un montant initial de 1 200 000 euros qu'elle a souscrit auprès des banques du Groupe VISIATIV réunies dans le cadre d'un contrat de syndication bancaire. Au 31 décembre 2020, le solde du financement restant à rembourser par VSSB s'élève à 514 286 euros.

2 – La société VISIATIV s'est portée caution solidaire de sa filiale VISIATIV HOSTING pour un emprunt d'un montant initial de 1 650 000 euros qu'elle a souscrit auprès des banques du Groupe VISIATIV réunies dans le cadre d'un contrat de syndication bancaire. Au 31 décembre 2020, le solde du financement restant à rembourser par VISIATIV HOSTING s'élève à 707 143 euros.

3 – La société VISIATIV s'est portée caution solidaire de sa filiale VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISES pour un emprunt d'un montant initial de 5 209 000 euros qu'elle a souscrit auprès des banques du Groupe VISIATIV réunies dans le cadre d'un contrat de syndication bancaire. Au 31 décembre 2020, le solde du financement restant à rembourser par VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISES s'élève à 3 906 750 euros.

### Note 20.3 Dettes garanties par des sûretés réelles

L'emprunt et les ouvertures de crédit accordés par les établissements bancaires réunis dans le cadre du contrat de syndication bancaire définis au paragraphe « 12.2. Restructuration de la dette financière » de la présente annexe, sont garantis par le nantissement des titres des filiales suivantes :

- VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISE
- VISIATIV SOFTWARE
- VISIATIV SOLUTIONS
- VSSB
- ABGI GROUP
- VISIATIV CONSEIL

#### Note 20.4 Engagement de versement d'un complément de prix sur l'acquisition de titres de participation INNOVA SYSTEMS

En juillet 2018, la société VISIATIV a acquis la totalité des titres de la société INNOVA SYSTEMS. Des compléments de prix sont prévus, ils seront calculés sur la base d'un multiple de la variation de l'EBITDA 2019, 2020 et 2021, par référence à l'EBITDA 2017.

Sur ce principe, et en fonction des données prévisionnelles de la filiale, un complément de prix d'un montant de 306 K€ a été comptabilisé en titre de participation à la clôture des comptes de l'exercice 2018, par la contrepartie d'une dette de fournisseur d'immobilisation. Un montant de 61 K€ a été versé au cours de l'exercice 2020, ramenant ainsi la dette à un total de 214 K€.

#### Note 20.5 Engagement de versement d'un complément de prix sur l'acquisition de titres de participation DIMENSIONS GROUP BV

En décembre 2018, la société VISIATIV a acquis la totalité des titres de la société DIMENSIONS GROUP BV. Des compléments de prix sont prévus, ils seront calculés sur la base d'un multiple de l'EBIT 2019, 2020 et 2021, plafonné à un montant total de 124 K€. Sur ce principe, et en fonction des données prévisionnelles de la filiale, un complément de prix d'un montant de 124 K€ a été comptabilisé en titre de participation, par la contrepartie d'une dette de fournisseur d'immobilisation.

Un montant de 41 K€ a été versé au cours de l'exercice 2020, ramenant ainsi la dette à un total de 83 K€.

#### Note 20.6 Covenants bancaires

Suite à la mise en place du contrat de syndication bancaire, la société s'engage jusqu'à ce que toutes les sommes aient été intégralement payées et remboursées, à respecter les engagements financiers ci-dessous :

Date de test	Ratio de Structure Financière Consolidée (R1)	Ration de Levier (R2)
31 décembre de chaque exercice à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2017	R1 < 1,00	R2 < 3,00 au 31/12/2019 R2 < 2,50 au 31/12/2020 R2 < 2,00 pour les exercices suivants

**R1** : Le « ratio de structure financière consolidée » désigne, au titre d'une période de test le ratio :  
**Dette Financières Nettes consolidées / Capitaux propres Consolidés**

**R2** : Le « ratio de levier » désigne, au titre d'une période de test, le ratio :  
**Dettes Financières Nettes brutes consolidées / EBITDA Consolidé**

Compte tenu de la pandémie COVID19, VISIATIV a obtenu un WAIVER sur le Ratio de Levier initialement fixé à 2,5 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, afin de le porter à 3,80.

## Note 20.7 Baux commerciaux

### Locations immobilières

Dans le cadre de son activité, la société a conclu des contrats de location immobilière :

- Pour son siège social, située 26 rue Bennier à Charbonnières-les-Bains
- Pour ses bureaux dans différentes villes.

### Durées

Les baux immobiliers consentis pour les locaux situés en France ont une durée de neuf années entières et consécutives avec la possibilité pour la société de donner congé des baux tous les trois ans uniquement.

### Engagements

Le montant des engagements des baux commerciaux jusqu'à la prochaine période triennale s'analyse comme suit :

Baux commerciaux	Engagement jusqu'à la prochaine période triennale	
	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Engagements de location	1 286 710	1 442 914
	<b>1 286 710</b>	<b>1 442 914</b>

## Note 20.8 Engagements au titre des contrats de location

Les engagements pris par le Groupe du fait des contrats de location en cours au 31 décembre 2020 sont présentés dans le tableau suivant :

CONTRATS DE LOCATION (Montants en K€)	Total	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Véhicules	239	111	128
Matériel informatique	2 302	890	1 412
<b>Total de l'engagement</b>	<b>2 541</b>	<b>776</b>	<b>1 540</b>

## Note 20.9 Engagement de rachat des actionnaires minoritaires

Les actionnaires minoritaires des sociétés VSSB (actionnaire unique de la société Iporta), AGBI Group, ABGI UK et Living Actor bénéficient d'une option de vente de leur action, et la société Visiativ à l'obligation d'achat des titres des minoritaires.

L'exercice de ces options est défini dans le calendrier suivant :

	Période d'exercice de l'option de vente par les minoritaires	Obligation d'achat par Visiativ
<b>VSSB</b>	Du 1er mai 2021 au 31 juillet 2021 A compter du 1er janvier 2022, entre le 1er mai et le 31 juillet de chaque année	A tout moment en cas de : - départ en retraite, - incapacité, - décès, - invalidité.
<b>ABGI UK</b>	Du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022	Néant
<b>CIR 360</b>	- Pour moitié à compter du 1er juillet 2024 - Pour moitié à compter du 1er juillet 2025	A compter du 1er janvier 2022 et jusqu'à ce que les associés minoritaires ne détiennent plus aucun titre.
<b>Living Actor</b>	A tout moment et jusqu'au 22 novembre 2029 en cas de sortie des effectifs Dans tous les autres cas à compter du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2030	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2030

## Note 21 : Engagements reçus

### Note 21.1 Abandons de créances accordés

La société a accordé des abandons de créances à ses filiales, assortis de clauses de retour à meilleure fortune.

Le détail des engagements reçus à la date du 31 décembre 2020 s'établit comme suit :

Société bénéficiaire de l'abandon	Année de l'abandon	Durée de la clause de RMF	Date d'échéance de la clause de RMF	Définition de la clause de RMF	Solde de la créance au 31/12/2020
VISIATIV SOFTWARE (1)	2010	10 ans	31/12/2020	A	238 953
VISIATIV SOLUTIONS (2)	2010	10 ans	31/12/2020	A	113 166
FEALINX (ex-CADESIS)	2010	10 ans	31/12/2020	A	779 710
VISIATIV SOLUTIONS (2)	2011	10 ans	31/12/2021	A	795 472
VISIATIV SOFTWARE (3)	2011	10 ans	31/12/2021	A	421 151
VISIATIV SOLUTIONS (2)	2012	10 ans	31/12/2022	A	911 707
VISIATIV SOFTWARE (3)	2012	10 ans	31/12/2022	A	429 786
VISIATIV SOLUTIONS	2013	10 ans	31/12/2023	B	622 882
STRATEGEEEX	2019	Au remboursement total		C	200 000
<b>Totaux</b>					<b>4 512 827</b>

(1) Reprise des engagements initialement supportés par la société ASPRESSO

- (2) Reprise des engagements initialement supportés par la société MINDEEX
- (3) Reprise des engagements initialement supportés par la société QEEX

**A** - La meilleure fortune supposera la constatation de capitaux propres (ligne DL imprimé 2051 de la liasse fiscale) supérieurs au capital social.

La créance renaîtra à hauteur de 50 % du bénéfice avant impôt de l'exercice ayant fait apparaître des capitaux propres supérieurs au capital social, et ce, chaque année jusqu'à épuisement de la créance. L'écriture de reconstitution de la créance sera constatée au cours de l'exercice suivant. Toutefois, la reconstitution sera toujours plafonnée de telle sorte que les capitaux propres de l'exercice au cours duquel est constatée la reconstitution restent au moins égaux au capital social.

Le remboursement de la société sera effectué sans intérêt.

**B** - Le retour à meilleure fortune supposera la constatation de capitaux propres (ligne DL imprimé 2051 de la liasse fiscale) supérieurs au capital social.

La créance renaîtra à hauteur de 50 % du bénéfice de l'exercice ayant fait apparaître des capitaux propres supérieurs au capital social, avant impôt mais après crédits d'impôts, y compris ceux figurant dans les produits d'exploitation, et ce, chaque année jusqu'à épuisement de la créance.

Toutefois, la reconstitution sera toujours plafonnée de telle sorte que les capitaux propres de l'exercice au cours duquel est constatée la reconstitution restent au moins égaux au capital social.

La reconstitution de la créance sera constatée au cours de l'exercice suivant.

**C** - Le retour à meilleure fortune prévoit que la créance renaîtra chaque année jusqu'au remboursement intégral de la créance, à hauteur de 50 % de la marge hors taxes appliquée par Strategeex, dans le cadre du contrat OEM avec VISIATIV.

## Note 21.2 Garanties d'actifs et de passifs

1 - Dans le cadre du rachat des titres de la société ABGI GROUP, la société VISIATIV bénéficie d'une Garantie d'actif et de passif sur les opérations prenant leur origine avant le 30 mars 2018.

Les réclamations au titre de la Garantie pourront être présentées pendant une période qui prend cours le 30 mars 2018 pour expirer :

- En ce qui concerne tous les redressements fiscaux, sociaux, douaniers ou de toute autre administration, pendant une période prenant fin un mois après l'expiration du délai de prescription de l'action de l'administration concernée,
- En toute autre matière, pour une période expirant le 31 mars 2021.

La garantie obtenue s'élève à un montant maximum de 2 520 000 euros de la date de cession jusqu'au 31 décembre 2019, puis de 1 260 000 euros du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au terme de la présente garantie, avec application d'une franchise de dix mille (10 000,00) euros.

2 - Dans le cadre du rachat des titres de la société INNOVA SYSTEMS, la société VISIATIV bénéficie d'une Garantie d'actif et de passif sur les opérations prenant leur origine avant le 15 juin 2018.

Les réclamations au titre de la Garantie pourront être présentées pendant une période qui prend cours le 15 juin 2018 pour expirer :

- En ce qui concerne tous les redressements fiscaux, pendant une période prenant fin 7 après la date d'acquisition des titres, soit le 15 juin 2015,
- En toute autre matière, pour une période expirant le 15 juin 2021.

La garantie obtenue s'élève à un montant maximum de 1 000 000 livres sterling de la date de cession jusqu'au 15 décembre 2019, puis de 500 000 euros du 15 décembre 2019 jusqu'au terme de la présente garantie, avec application d'une franchise de 50 000 livre sterling, dont 3 000 livres Sterling pour chaque demande prise individuellement.

## Note 22 : Intégration fiscale

La société VISIATIV a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis janvier 2001. Elle est tête de groupe et est à ce titre redevable de l'impôt déterminé pour l'ensemble du groupe. Le résultat fiscal est déterminé séparément pour chacune des sociétés intégrées. La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt de chaque fille.

Au titre de l'exercice 2020, les filiales faisant partie du groupe fiscalement intégré sont :

- VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISES,
- VISIATIV SOFTWARE,
- VISIATIV SOLUTIONS,
- KALISTA,
- VISIATIV 3D PRINTING,
- AIMCP,
- VALLA,
- VISIATIV MANAGED SERVICE.

Le montant de l'impôt sur les bénéfices que la société aurait supporté en l'absence d'intégration fiscale est nul au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le montant de l'impôt sur les bénéfices inscrit dans le compte de résultat se décompose comme suit :

Détail de la ligne "impôts sur les bénéfices" (Montants en euros)	31/12/2020
Rectification IS exercices antérieurs	89 320
Economie d'intégration fiscale	-1 192 706
Crédits d'impôts	-15 420
<b>TOTAL</b>	<b>-1 118 806</b>

## Note 23 : Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les accroissements et les allègements de la dette future d'impôts sont calculés au taux d'IS en vigueur à la clôture des comptes.

ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS (Montants en euros)	Base	Montant en euros de l'accroissement futur
Ecarts de conversion actif 2020	747	209
<b>TOTAL</b>		<b>209</b>

ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS (Montants en euros)	Base	Montant en euros de l'allègement futur
Provision C3S	4 225	1 183
Ecarts de conversion passif 2020	20	6
Provision pour dépréciation des titres de participation	5 436 600	1 522 248
<b>TOTAL</b>		<b>1 523 436</b>

## Note 24 : Tableau des filiales et participations

SOCIETES	% de détention	Capital social au 31 déc. 2020 (K€)	Réserves & Report à nouveau au 31 déc. 2020 (K€)	Chiffre d'affaires au 31 déc. 2020 (K€)	Résultat au 31 déc. 2020 (K€)	Valeur brute des titres (K€)	Valeur nette des titres (K€)
VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISE	100,00%	248	13 899	67 431	3 119	16 763	16 763
VISIATIV SOFTWARE	100,00%	9 639	-8 737	16 352	-4 886	26 194	10 353
DIMENSIONS GROUP BV	82,50%	18	2 599	527	-177	7 946	7 946
ABGI GROUP	15,78%	12 177	1 338	1 157	968	2 654	2 654
VSSB	60,78%	1 275	252	293	161	1 021	1 021
VISIATIV AFRICA	100,00%	9	-1 084	1 575	-378	1 084	0
VISIATIV SOLUTIONS	100,00%	2 150	-5 091	23 327	-2 449	2 150	0
STRATEGEEEX (données 31/12/2019)	20,33%	180	111	424	1	218	0
SPREADING APPS	100,00%	23	-198	1 524	-208	2 421	1 451
AIM CP	100,00%	2 072	369	113	-2 333	4 081	0
VISIATIV 3D PRINTING	100,00%	401	-1 226	1 329	-744	401	0
FEALINX (données 31/12/2019)	11,50%	152	1 959	8 066	-690	195	0
LINKSOFT	53,89%	270	-978	202	-221	312	312
VISIATIV CONSEILS	97,07%	5 805	1 906	288	-623	17 868	17 868
QOLID	46,15%	150	-5	230	-2 007	45	0
VISIATIV SUISSE	100,00%	93	-756	1 354	-364	83	0
KALISTA	100,00%	305	-340	907	-290	828	570
SHOPPING INNOVATION LAB (données 31/12/2018)	10,26%	790	-695	401	-304	80	0
TIMELAB	70,57%	14	-16	89	-165	337	337
INNOVA SYSTEMS	100,00%	0	2 166	7 251	760	7 065	7 065
LE RESEAU HUMAIN (données 31/12/2017)	15,56%	10	0	130	-38	1	1
VISIATIV MAROC	100,00%	28	195	982	120	27	27
SWARM	40,00%	1	(a)	(a)	(a)	100	100
MOMENTUP DIGITAL FACTORY	19,00%	75	(a)	(a)	(a)	14	14
VISIATIV MANAGED SERVICE	100,00%	250	442	8 649	-131	3 261	3 261
VALLA	19,00%	424	15	1 674	-435	0	0

(a) - Données non disponibles ; pas d'exercice clôturé

**Note 25 : Honoraires des commissaires aux comptes**

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	Exercice 2020			
	Cabinet Deloitte		Cabinet Avvens	
	Montant HT	%	Montant HT	%
(Montants en euros)				
Commissariat aux comptes	49 000	100%	49 000	68%
Services autres que la certification		0%	23 400	32%
<b>Total des honoraires</b>	<b>49 000</b>	<b>100%</b>	<b>72 400</b>	<b>100%</b>

**VISIATIV**  
**Société Anonyme**  
**au capital de 2 416 531,80 euros**  
**Siège social : 26, Rue Benoit Bennier**  
**69260 CHARBONNIERES LES BAINS**  
**395 008 246 RCS LYON**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 27 MAI 2021**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

**TROISIEME RESOLUTION** – (*Affectation du résultat des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020*).

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à - 255 919,42 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice - 255 919,42 euros

En totalité au compte "report à nouveau" créditeur qui se trouve ainsi porté de 9.633.780,65 euros à 9.377.861,23 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

*Cette résolution obtient les votes suivants :*

POUR : 3038 440    CONTRE : 101 183    ABSTENTION : 0

La résolution est : ADOPTÉE

~~REJETEE~~

Certifié conforme  
Le Président du Conseil d'Administration  
M. Laurent BIARD



# **VISIATIV**

Société Anonyme

26 rue Benoît Bennier

69260 CHARBONNIERE-LES-BAINS

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

**DELOITTE & ASSOCIES**  
Immeuble Higashi  
106 cours Charlemagne  
69002 LYON

**AVVENS AUDIT**  
Immeuble Le Saphir  
14 quai du Commerce  
69009 LYON

## **VISIATIV**

Société Anonyme  
26 rue Benoît Bennier  
69260 CHARBONNIERE-LES-BAINS

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

A l'assemblée générale de la société VISIATIV,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VISIATIV relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ▪ *Immobilisations financières :*

Comme indiqué dans les notes "2.4 Immobilisations financières" et "3 Immobilisations incorporelles, corporelles et financières" de l'annexe, la société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation qu'elle détient, lorsque la valeur d'inventaire de ces titres de participation est inférieure à leur coût historique.

Les provisions sont déterminées en tenant compte de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité à moyen et long terme des participations concernées. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses utilisées pour évaluer le montant des provisions et à vérifier les calculs effectués.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

***Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

***Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels***

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 19 avril 2021

Les commissaires aux comptes

**DELOITTE & ASSOCIES**



Jean-Marie LE JELOUX

**AVVENS AUDIT**



Pascal BLANDIN

# Comptes statutaires établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

## Bilan - Actif

VISIATIV Bilan - Actif en euros	Notes	31/12/2020			31/12/2019
		Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	3	445 675	-358 028	87 647	172 692
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	3	1 211 490	-116 011	1 095 479	246 394
Avances, acomptes immob. Incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Matériel transport	3	539	-539		453
Matériel bureau	3	613 224	-286 685	326 539	284 235
Installations générales, agencements	3	1 941 423	-790 431	1 150 992	1 243 114
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations	3	95 148 174	-25 405 418	69 742 756	53 344 566
Créances rattachées à participations					
Autres titres immobilisés	3	370 920		370 920	372 420
Prêts, dépôts et cautionnements	3	155 270		155 270	132 434
Autres immobilisations financières	3	3 761 831		3 761 831	3 979 904
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>103 648 546</b>	<b>-26 957 113</b>	<b>76 691 432</b>	<b>59 776 212</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances, acomptes versés/commandes	4	108 524		108 524	522 743
<b>CREANCES</b>					
Créances clients & cptes rattachés	4	2 439 141	-436 878	2 002 263	20 212 147
Autres créances	4	57 629 616	-2 455 459	55 174 157	36 828 423
Capital souscrit et appelé, non versé					
<b>DIVERS</b>					
Valeurs mobilières de placement	5				
Disponibilités	5	19 592 987		19 592 987	1 791 893
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance	6	881 728		881 728	1 001 386
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>80 651 995</b>	<b>-2 892 337</b>	<b>77 759 658</b>	<b>60 356 591</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler	7	514 781		514 781	655 538
Ecart de conversion actif		747		747	747
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>184 816 068</b>	<b>-29 849 451</b>	<b>154 966 617</b>	<b>120 789 087</b>

## Bilan – Passif

VISIATIV Bilan - Passif en euros	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social ou individuel	10	2 416 532	2 416 532
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10	35 894 382	35 894 382
Réserves			
Réserve légale	10	241 085	241 085
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	10		
Report à nouveau		9 633 780	6 569 745
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	10	-255 919	3 064 035
Subventions d'investissements			
Provisions réglementées	11	393 707	263 750
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>48 323 565</b>	<b>48 449 529</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Avances conditionnées	12	0	0
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	11	0	248 432
Provisions pour charges			
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>0</b>	<b>248 432</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires	12	20 000 000	20 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12	71 531 842	29 089 635
Emprunts, dettes fin. divers	12	16 995	16 370 441
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 049	4 400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13	1 364 358	1 504 046
Dettes fiscales et sociales	13	2 107 782	3 243 612
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13	10 424 617	398 900
Autres dettes	13	962 000	598 494
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance	9	232 390	881 578
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>106 643 032</b>	<b>72 091 107</b>
Ecarts de conversion passif		20	20
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>154 966 617</b>	<b>120 789 087</b>

## Compte de résultat

VISIATIV			
Compte de résultat en euros	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Ventes de marchandises			
Production vendue	15.1	13 722 010	15 716 778
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>		<b>13 722 010</b>	<b>15 716 778</b>
Production immobilisée	15.2	556 734	0
Subventions d'exploitation	15.2	2 000	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	15.2	338 007	158 334
Autres produits	15.2 / 15.3	3 217 724	3 539 850
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>17 836 475</b>	<b>19 414 962</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Autres achats et charges externes	15.4	8 889 978	9 794 031
Impôts, taxes et versements assimilés		8 421	391 930
Salaires et traitements	15.4 / 15.5	5 898 240	5 724 493
Charges sociales	15.4	2 335 526	2 450 315
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>			
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3	516 837	482 876
Dotations aux amortissements sur charges d'exploitation à répartir	7	146 449	145 011
Dotations aux provisions sur actif circulant		269 486	10 320
Dotations aux provisions pour risques et charges	11	0	248 432
Autres charges		54 147	59 454
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>18 119 084</b>	<b>19 306 862</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(282 608)</b>	<b>108 100</b>
Produits financiers	16	8 952 241	9 616 400
Charges financières	16	9 414 667	7 989 210
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(462 426)</b>	<b>1 627 190</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(745 034)</b>	<b>1 735 290</b>
Produits exceptionnels	17	222 484	358 373
Charges exceptionnelles	17	852 175	951 544
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(629 691)</b>	<b>(593 171)</b>
Impôts sur les bénéfices	22	(1 118 806)	(1 921 915)
<b>BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE</b>		<b>(255 919)</b>	<b>3 064 035</b>

# Annexe des comptes annuels

(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette note annexe sont en euros)

## Table des matières

<b>Note 1 : Présentation de l'activité et des événements majeurs</b> .....	<b>7</b>
1.1 Information relative à la Société et à son activité .....	7
1.2 Evènements marquants de l'exercice 2020 .....	8
1.3 Evènements postérieurs à la clôture 2020.....	9
<b>Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables</b> .....	<b>10</b>
2.1 Principe d'établissement des comptes .....	10
2.2 Immobilisations incorporelles .....	10
2.3 Immobilisations corporelles .....	10
2.4 Immobilisations financières .....	11
2.5 Créances .....	11
2.6 Disponibilités et équivalents de trésorerie.....	11
2.7 Opérations en devises étrangères.....	12
2.8 Provisions pour risques et charges .....	12
2.9 Indemnités de départs à la retraite.....	12
2.10 Contrat de liquidité .....	12
2.11 Subventions publiques à recevoir .....	13
2.12 Emprunts .....	13
2.13 Chiffres d'affaires .....	13
2.14 Frais de logiciels.....	13
2.15 Distinction Résultat courant et Résultat exceptionnel.....	14
<b>Note 3 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières</b> .....	<b>14</b>
<b>Note 4 : Créances</b> .....	<b>17</b>
4.1 Créances clients.....	17
4.2 Détails des créances et ventilation par échéance.....	17
<b>Note 5 : Valeurs mobilières de placement et trésorerie</b> .....	<b>19</b>
5.1 Détails des valeurs mobilières de placement et trésorerie.....	19
5.2 Contrat de couverture – garantie de taux plafond.....	19
<b>Note 6 : Charges constatées d'avance</b> .....	<b>20</b>

<b>Note 7 : Charges à étaler</b> .....	<b>20</b>
<b>Note 8 : Produits à recevoir</b> .....	<b>21</b>
<b>Note 9 : Produits constatés d'avance</b> .....	<b>21</b>
<b>Note 10 : Capitaux propres</b> .....	<b>22</b>
<i>Note 10.1 Variations des capitaux propres</i> .....	22
<i>Note 10.2 Composition du capital social et détail par catégories d'actions</i> .....	22
<i>Note 10.3 Distribution de dividendes</i> .....	22
<b>Note 11 : Provisions</b> .....	<b>22</b>
<i>Note 11.1 Provisions pour risques et charges</i> .....	22
<i>Note 11.2 Provisions pour dépréciations</i> .....	23
<i>Note 11.3 Provisions réglementées</i> .....	23
<b>Note 12 : Dettes financières</b> .....	<b>23</b>
<i>Note 12.1 Restructuration de la dette financière</i> .....	23
<i>Note 12.2 Emprunt obligataire</i> .....	25
<i>Note 12.3 Emprunt PGE</i> .....	25
<i>Note 12.4 Dettes financières</i> .....	26
<i>Note 12.5 Dettes diverses</i> .....	26
<b>Note 13 : Echéances des dettes d'exploitation à la clôture</b> .....	<b>27</b>
<b>Note 14 : Détail des charges à payer</b> .....	<b>27</b>
<b>Note 15 : Résultat d'exploitation</b> .....	<b>28</b>
<i>Note 15.1 Chiffre d'affaires</i> .....	28
<i>Note 15.2 Autres produits d'exploitation</i> .....	28
<i>Note 15.3 Crédit d'impôt recherche</i> .....	28
<i>Note 15.4 Charges d'exploitation</i> .....	29
<b>Note 16 : Produits et charges financiers</b> .....	<b>30</b>
<b>Note 17 : Produits et charges exceptionnels</b> .....	<b>30</b>
<b>Note 18 : Parties liées</b> .....	<b>31</b>
<b>Note 19 : Effectifs</b> .....	<b>32</b>
<b>Note 20 : Engagements donnés</b> .....	<b>32</b>
<i>Note 20.1 Indemnité de départ à la retraite</i> .....	32
<i>Note 20.2 Avals et cautions</i> .....	33
<i>Note 20.3 Dettes garanties par des sûretés réelles</i> .....	33

<i>Note 20.4 Engagement de versement d'un complément de prix sur l'acquisition de titres de participation INNOVA SYSTEMS.....</i>	<i>34</i>
<i>Note 20.5 Engagement de versement d'un complément de prix sur l'acquisition de titres de participation DIMENSIONS GROUP BV.....</i>	<i>34</i>
<i>Note 20.6 Covenants bancaires.....</i>	<i>34</i>
<i>Note 20.7 Baux commerciaux.....</i>	<i>35</i>
<i>Note 20.8 Engagements au titre des contrats de location.....</i>	<i>35</i>
<i>Note 20.9 Engagement de rachat des actionnaires minoritaires.....</i>	<i>36</i>
<b>Note 21 : Engagements reçus.....</b>	<b>36</b>
<i>Note 21.1 Abandons de créances accordés.....</i>	<i>36</i>
<i>Note 21.2 Garanties d'actifs et de passifs.....</i>	<i>37</i>
<b>Note 22 : Intégration fiscale.....</b>	<b>38</b>
<b>Note 23 : Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....</b>	<b>39</b>
<b>Note 24 : Tableau des filiales et participations.....</b>	<b>39</b>
<b>Note 25 : Honoraires des commissaires aux comptes.....</b>	<b>40</b>

## **Note 1 : Présentation de l'activité et des évènements majeurs**

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes annuels faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour les exercices clos le 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019. Chacun de ces exercices a une durée de douze mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les états financiers historiques pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été approuvés par l'assemblée générale tenue le 28 mai 2020. Les comptes clos le 31 décembre 2020 ont été arrêtés le 19 mars 2021 par le conseil d'administration.

Les états financiers sont présentés en euros sauf indication contraire. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

### **1.1 Information relative à la Société et à son activité**

Créée en mai 1994, la société VISIATIV a une activité de société holding avec la refacturation de prestations de services au profit de ses filiales.

Ses revenus sont principalement constitués :

- Des redevances de marques qu'elle facture à ses filiales,
- Des prestations de direction générale facturées aux sociétés du groupe,
- De la refacturation de toutes les dépenses communes prises en charge par la société pour le compte de ces mêmes filiales.

#### **Adresse du siège social :**

26 rue Benoit Bennier 69260 CHARBONNIERES

**Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 395 008 246**

La société VISIATIV est ci-après dénommée la « Société ».

#### **Introduction en Bourse sur le marché Alternext de Euronext Paris**

Le Groupe VISIATIV s'est introduit sur le marché Alternext de Paris le 28 mai 2014 suite à la décision du conseil d'administration, réuni le 22 mai 2014, concernant la mise en œuvre intégrale de la clause d'extension et a constaté l'exercice intégral de l'option de surallocation.

## 1.2 Evènements marquants de l'exercice 2020

### Evolution des participations sur l'exercice 2020

- Prise de participation dans le capital de la société SWARM en juillet 2020, à hauteur de 40 %.
- Annulation des titres SOLO SOLUTION AUTONOME suite à l'absorption de cette dernière par VISIATIV SOFTWARE.
- Annulation des titres NUMVISION suite à l'absorption de cette dernière par VISIATIV SOFTWARE.
- Annulation des titres AUDROS suite à l'absorption de cette dernière par VISIATIV SOFTWARE.
- Prise de participation dans le capital de la société MOMENTUP DIGITAL FACTORY en avril 2020, à hauteur de 19 %.
- Augmentation du pourcentage de détention dans le capital de VSSB par voie de rachat d'actions en juin 2020, passant de 50,98 % à 60,78 %.
- Annulation des titres VISIATIV HOSTING suite à l'absorption par cette dernière par VISIATIV.
- Annulation des titres TALENT 4 suite à l'absorption de cette dernière par VISIATIV.
- Augmentation du pourcentage de détention dans le capital de SPREADING APPS par voie de rachat d'actions en avril 2020, passant de 66,51 % à 100 %.
- Augmentation du montant de la participation AIMCP par voie de souscription à l'augmentation de capital libérée par compensation de créance, maintenant le pourcentage de détention à 100 %.
- Augmentation du pourcentage de détention dans le capital de VISIATIV 3D PRINTING par voie de rachat d'actions en novembre 2020, passant de 50,06 % à 100 %.
- Augmentation du pourcentage de détention dans le capital de VISIATIV CONSEILS par voie de rachat d'actions en avril, juillet et décembre 2020, passant de 56,60 % à 97,07 %.
- Augmentation du pourcentage de détention dans le capital de QOLID par voie de rachat d'actions en novembre 2020, passant de 30,00 % à 46,15 %.
- Transmission à VISIATIV, par voie de fusion avec VISIATIV HOSTING, de 100 % titres VMS.
- Acquisition de 19 % des titres VALLA SAS auprès de la société AIM CP, membre du groupe VISIATIV.

## Fusions

- En date du 9 décembre 2020, la société TALENT 4 a fait l'objet d'une dissolution anticipée par voie de Transmission Universelle de Patrimoine au profit de la société VISIATIV. L'opération s'est traduite par un mali de fusion comptabilisé en charge financière pour un montant de 294 090 euros.
- La société VISIATIV, détenant l'intégralité du capital de la société VISIATIV HOSTING a absorbé cette dernière par voie de fusion en date du 25 Novembre 2020, avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'opération s'est traduite par la comptabilisation d'un boni de fusion de 111 661 euros, enregistré dans les produits financiers.

## Attribution d'actions Gratuites

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été validé par le conseil d'administration du 11 décembre 2020. Le nombre total d'actions gratuites attribuées est de 196 875 actions sur 5 ans (chaque tranche annuelle étant au maximum de 39 375 actions). L'objectif du plan pour l'exercice 2020 a été atteint, et en conséquence l'acquisition de la première tranche sera soumise à l'approbation du Conseil d'Administration. Le forfait social a été provisionné à hauteur de 170 800 € sur l'exercice 2020.

## Autres évènements marquants de l'exercice 2020

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement marquant de l'exercice.

Eu égard à la situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'a pas mis en évidence, à ce stade de conséquence significative de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. A la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat de 39 M€. A la date d'arrêté des comptes, celui-ci n'a pas été utilisé.

## 1.3 Evènements postérieurs à la clôture 2020

- La société VISIATIV est entrée en négociation exclusive en vue de la cession de la totalité du capital social de la société AIM CP, qui détient elle-même 81% du capital social de la société VALLA S.A.S, spécialisée dans la conception, le prototypage et la fabrication de pièces par impression 3D, à un partenaire industriel. A l'issue de l'opération, la société VISIATIV conserverait sa participation minoritaire de 19% au capital social de la société VALLA S.A.S. La finalisation de la cession de cette participation est attendue dans le courant du premier trimestre 2021.
- La société VISIATIV détient désormais 100 % des titres de sa filiale LINKSOFT.

- Acquisition en mars 2021 de 37 % des titres de la société AJ SOLUTIONS dont l'activité est la distribution de solutions Dassault Systems.

## Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

### 2.1 Principe d'établissement des comptes

Les comptes de la société VISIATIV clos le 31 décembre 2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- Un choix est offert par la législation,
- Une exception prévue par les textes est utilisée,
- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.
- 

### 2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées de licences, marques et logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la société, soit :

Éléments	Durées d'amortissement
Marques	Non amortissable
Logiciels	1 à 3 ans

### 2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

Éléments	Durées d'amortissement
Installations générales, agencements, aménagements	4 à 10 ans – Linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 8 ans – Linéaire
Matériel de transport	1 à 5 ans - Linéaire
Mobilier	3 à 8 ans – Linéaire

## 2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement des titres de participation détenus par la société et de dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location simple des locaux français.

La valeur bilancielle des titres de participation fait l'objet chaque année d'une comparaison avec leur valeur d'inventaire. Si cette dernière est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée sur la base des capitaux propres de la filiale, des perspectives de croissance, des plus-values latentes, et prend en considération l'environnement économique.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont inclus dans le coût d'acquisition des titres et font l'objet d'un amortissement fiscal dérogatoire sur cinq ans à compter de la date d'acquisition des titres.

## 2.5 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées au cas par cas par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

## 2.6 Disponibilités et équivalents de trésorerie

La trésorerie est constituée essentiellement des avoirs disponibles sur des comptes bancaires libellés en euros.

## 2.7 Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite au bilan dans les postes « Ecart de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion - actifs font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

## 2.8 Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les obligations de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

## 2.9 Indemnités de départs à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux indemnités de départs à la retraite sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle. Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan (cf. note 20.1).

## 2.10 Contrat de liquidité

A partir du 28 mai 2014 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, VISIATIV a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité d'une valeur de 200 000 euros conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision AMF du 21 mars 2011 à la société de Bourse Gilbert Dupont.

A compter du 25 septembre 2017, en accord avec l'intermédiaire, le contrat de liquidité a été porté à une valeur de 300 000 euros.

Les acquisitions d'actions propres sont comptabilisées à l'actif du bilan, dans les autres immobilisations financières. Les pertes et profits liés aux achats et ventes d'actions propres sont comptabilisés dans le résultat financier.

Au 31 décembre 2020, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de 4 606 actions pour une valeur de 95 K€.

Les pertes et profits sur la période se sont élevés à - 37 K€. Le solde espèces du contrat de liquidité s'élève à 43 K€.

## 2.11 Subventions publiques à recevoir

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

## 2.12 Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. A compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

## 2.13 Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement des prestations de directions facturées aux filiales de la société et de la refacturation des dépenses prises en charge par la société pour le compte de ces mêmes filiales. La reconnaissance du revenu est réalisée sur l'exercice au cours duquel la prestation est exécutée.

## 2.14 Frais de logiciels

Les frais de logiciels prennent en considération les coûts de production liés aux projets de développement internes de logiciels (coûts salariaux et coûts externes de sous-traitance).

La société VISIATIV immobilise ces frais de R&D dans la mesure où :

- la faisabilité technique des projets est avérée,
- l'entreprise a l'intention d'achever les projets immobilisés, de les utiliser, et/ou de les vendre,
- l'entreprise a la capacité d'utiliser ou de vendre les projets,
- l'entreprise dispose des ressources appropriées pour achever les projets,
- l'immobilisation incorporelle créée générera des avantages économiques futurs,
- le coût de chaque projet peut être évalué de façon fiable.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société a constaté en immobilisations en cours le montant de 1 032 480 euros.

A la fin de chaque exercice, la société vérifie, pour les frais de développement antérieurement immobilisés, que les conditions d'activation sont toujours respectées.

Ces dépenses sont amorties sur une durée de cinq ans à compter de la date de mise en service du logiciel développé.

Les dépenses engagées au cours de l'exercice 2020 correspondent à des frais de mise en place du nouveau système d'information du Groupe. Ces dépenses seront amorties sur une durée de 7 ans à compter de la mise en service du logiciel.

## 2.15 Distinction Résultat courant et Résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel. Le détail des éléments exceptionnels apparaît en note 17 de l'annexe aux comptes annuels.

Les cessions de titres de participation sont comptabilisées dans le résultat exceptionnel, conformément aux dispositions du Plan Comptable Général.

Les abandons de comptes courants consentis aux filiales, lorsqu'il en existe, sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

## Note 3 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les immobilisations et leurs variations se décomposent comme suit :

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS (Montants en euros)	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	31/12/2020
Frais d'établissement et de développement				0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	892 958	912 138	147 931	1 657 165
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>892 958</b>	<b>912 138</b>	<b>147 931</b>	<b>1 657 165</b>
Installations techniques, matériel et outillages industriels	0			0
Installations générales, agencements, aménagements	1 944 482	149 553	152 612	1 941 423
Matériel de transport	1 242		703	539
Matériel de bureau, informatique, mobilier	718 899	173 240	278 915	613 224
Immobilisations corporelles en cours				0
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>2 664 624</b>	<b>322 793</b>	<b>432 231</b>	<b>2 555 186</b>
Participations	73 766 621	34 829 266	13 447 713	95 148 175
Autres titres immobilisés	372 420		1 500	370 920
Prêts, dépôts et cautionnements	1 095 583	136 344	178 148	1 053 779
Actions propres	3 016 755	136 934	290 368	2 863 321
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>78 251 379</b>	<b>35 102 544</b>	<b>13 917 728</b>	<b>99 436 195</b>
<b>TOTAL</b>	<b>81 808 960</b>	<b>36 337 475</b>	<b>14 497 890</b>	<b>103 648 546</b>

Le poste «Autres immobilisations incorporelles » inclus les immobilisations en cours.

<b>AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>Valeurs nettes 31/12/2020</b>
Frais d'établissement et de développement	0			0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	473 872	148 098	147 931	474 039	1 183 126
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>473 872</b>	<b>148 098</b>	<b>147 931</b>	<b>474 039</b>	<b>1 183 126</b>
Installations techniques, matériel et outillages industriels	0			0	0
Installations générales, agencements, aménagements	701 369	241 675	152 612	790 432	1 150 991
Matériel de transport	789	96	346	539	0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	434 664	130 937	278 915	286 686	326 538
Immobilisations corporelles en cours	0			0	0
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>1 136 822</b>	<b>372 708</b>	<b>431 873</b>	<b>1 077 656</b>	<b>1 477 531</b>
Autres participations	20 422 055	5 436 600	453 237	25 405 418	69 742 756
Autres titres immobilisés	0			0	370 920
Prêts, dépôts et cautionnements	0			0	1 053 779
Autres immobilisations financières	0			0	2 863 321
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>20 422 055</b>	<b>5 436 600</b>	<b>453 237</b>	<b>25 405 418</b>	<b>74 030 777</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 032 749</b>	<b>5 957 406</b>	<b>1 033 041</b>	<b>26 957 113</b>	<b>76 691 432</b>

La variation du poste « Autres participations » se décompose comme suit :

<b>Augmentation du poste "Autres participations"</b>	<b>31/12/2020</b>
Titres VISIATIV SOFTWARE (Fusions SOLO SOLUTION AUTONOME ; AUDROS ; NUMVISION)	11 503 K€
Titres SWARM	100 K€
Titres AUDROS	642 K€
Titres MOMENTUP DIGITAL FACTORY	14 K€
Titres NUMVISION	407 K€
Titres VISIATIV CONSEIL	14 128 K€
Titres VISIATIV 3D PRINTING	200 K€
Titres VSSB	371 K€
Titres VISIATIV MANAGED SERVICES	3 261 K€
Titres AIM CP	3 397 K€
Titres SPREADING	806 K€
<b>TOTAL</b>	<b>34 829 K€</b>

<b>Diminution du poste "Autres participations"</b>	<b>31/12/2020</b>
Titres VISIATIV HOSTING (Absorption par VISIATIV)	1 923 K€
Titres SOLO SOLUTION AUTONOME (Absorption par Visiativ Software)	7 962 K€
Titres AUDROS (Absorption par Visiativ Software)	2 681 K€
Titres TALENT 4 (absorption par Visiativ)	22 K€
Titres NUMVISION (Absorption par Visiativ Software)	860 K€
<b>TOTAL</b>	<b>13 448 K€</b>

Les immobilisations financières à la clôture sont principalement composées des titres consolidés (94 541 K€), d'autres titres immobilisés (869 K€), d'emprunts obligataires (110 K€), des dépôts et

cautionnements (855 K€), des prêts sans intérêts relatifs aux versements faits auprès des organismes collecteurs de l'obligation de construction (155 K€) et d'actions propres (2 863 K€).

Le solde en espèces restant issu du contrat de liquidité s'élève à 43 K€ au 31 décembre 2020.

#### Détail des provisions des autres participations

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION	31/12/2020			
	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
Titres VISIATIV SOFTWARE	14 691 058	1 149 708		15 840 766
Titres VISIATIV SOLUTIONS	2 150 000			2 150 000
Titres VISIATIV AFRICA	1 083 872			1 083 872
Titres KALISTA	258 143			258 143
Titres AIMCP	434 145	3 646 530		4 080 675
Titres SPREADING APPS	969 701			969 701
Titres NUMVISION	453 237		453 237	-00
Titres STRATEGEEEX	218 497			218 497
Titres VISIATIV SUISSE	83 403			83 403
Titres SILAB	80 000			80 000
Titres QOLID		45 001		45 001
Titres FEALINX		194 861		194 861
Titres VISIATIV 3D PRINTING		400 500		400 500
<b>TOTAL</b>	<b>20 422 056</b>	<b>5 436 600</b>	<b>453 237</b>	<b>25 405 418</b>

#### Autres Obligations Convertibles

- **Emprunt obligataire LINKSOFT (2015)**

La société a souscrit 1 250 obligations convertibles d'une valeur nominale de 40 euros chacune, émises par la société LINKSOFT en date du 19 janvier 2015.

Ces obligations pourront être converties jusqu'au 19 janvier 2020. Elles bénéficieront pendant toute la durée de leur existence d'un taux d'intérêt annuel égal à 5 %. Les obligations non converties bénéficieront d'un intérêt annuel complémentaire à l'intérêt annuel, de 6% l'an à compter de leur souscription, capitalisé annuellement, en vue de porter le taux global de rendement actuariel des obligations convertibles à 11 % l'an.

- **Emprunt obligataire LINKSOFT (2017)**

La société a racheté auprès du prêteur initial, le 10 janvier 2017, 1 500 obligations convertibles d'une valeur nominale de 40 euros chacune, émises par la société LINKSOFT en date du 19 janvier 2015.

Ces obligations pourront être converties jusqu'au 19 janvier 2020. Elles bénéficieront pendant toute la durée de leur existence d'un taux d'intérêt annuel égal à 5 %. Les obligations non converties bénéficieront d'un intérêt annuel complémentaire à l'intérêt annuel, de 6% l'an à compter de leur ODICEO

souscription, capitalisé annuellement, en vue de porter le taux global de rendement actuariel des obligations convertibles à 11 % l'an.

## Note 4 : Créances

### 4.1 Créances clients

<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Clients et comptes rattachés	2 439 141	20 381 489
Dépréciation des clients et comptes rattachés	436 878	169 342
<b>Total net des clients et comptes rattachés</b>	<b>2 002 263</b>	<b>20 212 147</b>

### 4.2 Détails des créances et ventilation par échéance

Les tableaux ci-après détaillent les composantes des postes « Créances » au 31 décembre 2020.

Les créances clients à plus d'un an correspondent aux clients douteux ou litigieux.

<b>ETATS DES CREANCES (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>		
	<b>Montant Brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Prêts	155 270		155 270
Autres immobilisations financières	3 761 831		3 761 831
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>3 917 101</b>	<b>0</b>	<b>3 917 101</b>
<b>De l'actif circulant</b>			
Créances clients	2 439 141	1 970 404	468 737
Personnel et comptes rattachés			
Etat - Crédit Impôt	5 307 775	2 801 884	2 505 891
Taxe sur la valeur ajoutée	277 957	277 957	
Divers	16 400	16 400	
Groupe et associés	51 999 092	49 543 633	2 455 459
Débiteurs divers	28 393	28 395	
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>60 068 757</b>	<b>54 638 673</b>	<b>5 430 087</b>
Charges constatées d'avance	881 728	881 728	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices	514 781	146 449	368 332
<b>Total général</b>	<b>65 382 367</b>	<b>55 666 850</b>	<b>9 715 520</b>

## Crédits d'impôt

Le poste « Total de l'actif circulant » inclut une créance de Crédit d'Impôt d'un montant de 5 178 315 € qui se décompose comme suit :

Année de la créance	Crédit d'Impôt Recherche (CIR)	Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)	Réduction d'Impôt Mécénat	Total des crédits d'impôts
2016	1 017 292			1 017 292
2017	1 090 716	564 416		1 655 132
2018	841 057	502 836	8 730	1 352 623
2019	596 756		36 900	633 656
2020	504 192		15 420	519 612
<b>TOTAL</b>	<b>4 050 013</b>	<b>1 067 252</b>	<b>61 050</b>	<b>5 178 315</b>

En l'absence de résultat imposable, la créance sur l'Etat relative aux crédits d'impôts est imputable sur l'impôt sur les sociétés ou remboursable au bout de 3 ans, les réductions d'impôt sont imputables sur l'impôt sur les sociétés des cinq exercices suivant leur constatation.

## Comptes courants

COMPTE COURANTS	Créance au 31/12/2020	Provision pour dépréciation au 31/12/2019	Dotation	Reprise	Provision pour dépréciation au 31/12/2020	Créance nette
VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISES	1 032 869					1 032 869
DIMENSION GROUP	706 068					706 068
LINKSOFT	1 070 500					1 070 500
RESEAU HUMAIN	35 000					35 000
TIMELAB	864 254					864 254
VSSB	404 959					404 959
VISIATIV SOLUTIONS	5 808 338		2 014 000		2 014 000	3 794 338
AIM CP	-	1 158 000		1 158 000		0
VISIATIV CONSEIL	15 194 503					15 194 503
VISIATIV SOFTWARE	19 661 890					19 661 890
VALLA	-	1 533 287		1 533 287		0
VISIATIF MANAGED SERVICES	900 000					900 000
VISIATIV 3D PRINTING	2 008 265					2 008 265
ABGI GROUP	2 398 917					2 398 917
SPREADING APPS	507 360					507 360
NUMVISION	-	689 685		689 685		0
TALENT 4	-	300 000		300 000		0
KALISTA	212 372					212 372
VISIATIV AFRICA	441 459	441 459			441 459	0
VISIATIV SUISSE	408 931					408 931
VISIATIV MAROC	320 038					320 038
INNOVA SYSTEMS	23 370					23 370
INTERETS C/C		38 788		38 788		0
<b>TOTAL</b>	<b>51 999 092</b>	<b>4 161 219</b>	<b>2 014 000</b>	<b>3 719 760</b>	<b>2 455 459</b>	<b>49 543 632</b>

## Note 5 : Valeurs mobilières de placement et trésorerie

### 5.1 Détails des valeurs mobilières de placement et trésorerie

Le tableau ci-dessous présente le détail des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie nette :

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET TRÉSORERIE NETTE (Montants en euros)	31/12/2020		31/12/2019	
	Valeur d'usage	Valeur vénale	Valeur comptable	Valeur vénale
SICAV Monétaire				
Actions propres				
Comptes à terme				
Comptes bancaires et caisse	19 538 018		1 715 060	
Instruments financiers de couverture	54 969		76 833	
Concours bancaires courants	(14 703)		(12 220)	
<b>TOTAL</b>	<b>19 578 283</b>		<b>1 779 672</b>	

### 5.2 Contrat de couverture – garantie de taux plafond

En application de l'article 16.3.2 du contrat de crédit du 14 décembre 2016 conclu entre :

- VISIATIV, VISIATIV HOSTING et VISIATIV SOFTWARE FOR SMART BUILDINGS d'une part, et
- SOCIETE GENERALE, CREDIT LYONNAIS, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST, CIC LYONNAISE DE BANQUE et CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES d'autre part,

La Groupe VISIATIV a conclu avec les prêteurs, des contrats de couverture de taux d'intérêt, couvrant à tout moment, pendant une durée minimum de quatre ans, un montant notionnel au moins égal à cinquante pour cent (50 %) de l'Encours Global Prêt de Refinancement, et un montant notionnel au moins égal à cinquante pour cent (50 %) du montant total en principal des Tirages Capex effectués au cours de la période d'utilisation.

Les contrats de couverture sont résumés comme suit :

Dette couverte	Montant total de la dette au 31/12/2020 (en €)	Garantie de taux plafond	Société couverte	Date de début de la couverture	Date de fin de la couverture	Montant de la dette couverte (en €)	Pourcentage de la dette couverte	Prêteur couvrant la dette			
								SOCIETE GENERALE	LCL	CIC	CAISSE D'ÉPARGNE
Prêt de Refinancement	2 657 143	0,50%	VISIATIV VSSB	14/06/2017 14/06/2017	14/03/2022 14/03/2022	5 000 000 1 200 000	100% 100%	1 650 000 1 200 000		2 150 000	1 200 000
<b>Total prêt de Refinancement</b>	<b>2 657 143</b>					<b>6 200 000</b>	<b>100%</b>	<b>1 650 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>2 150 000</b>	<b>1 200 000</b>
Capex Linéaire	6 155 385	0,50%	VISIATIV	14/06/2017	14/03/2022	3 200 000	52%		3 200 000		
Capex Infine	10 500 000	1,00%	VISIATIV	14/06/2017	14/12/2023	3 200 000	30%	3 200 000			
<b>Total des tirages Capex</b>	<b>16 655 385</b>					<b>6 400 000</b>	<b>38%</b>	<b>3 200 000</b>	<b>3 200 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Note 6 : Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires relatives à des biens ou des services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement et dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur, et s'élèvent à 881 728 euros.

## Note 7 : Charges à étaler

La société a opté pour l'étalement des frais d'émission des emprunts.

Ces frais sont étalés sur la durée des emprunts correspondants.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2020 la société n'a pas constaté de nouvelle charge à étaler. En revanche, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, suite à l'absorption par voie de fusion de la société VISIATIV HOSTING, la société a repris l'engagement de cette dernière d'étaler le montant des frais d'émission qu'elle avait elle-même étalé.

Le traitement comptable consiste à comptabiliser un transfert de charge pour l'intégralité des frais à étaler et de constater chaque année une dotation aux amortissements sur charges d'exploitation à répartir.

Au titre de l'exercice au cours duquel les frais sont engagés, la dotation est proratisée à partir de la date de souscription des emprunts.

Au 31/12/2020, le montant de la dotation pour charges à étaler s'élève à 146 449 euros.

Au 31/12/2020, le montant de la charge restant à étaler s'élève à :

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	Total
<b>Dotation annuelle (en euros)</b>	146 449	146 449	144 409	61 979	15 495	<b>514 781</b>

## Note 8 : Produits à recevoir

<b>Produits à recevoir sur cils et comptes rattachés</b>	<b>31/12/2020</b>
Factures à établir visiativ solutions entreprise	759 558
Factures à établir visiativ software	131 129
Factures à établir visiativ solutions	294 464
Factures à établir ABGI Group	169 589
Factures à établir visiativ conseil	18 593
Factures à établir spreading apps	11 215
Factures à établir dimensions group bv	44 155
Factures à établir kalista	7 272
Factures à établir vssb	39 732
Factures à établir Visiativ Managed Service	31 981
Factures à établir suisse	3 720
Factures à établir visiativ africa	3 539
Factures à établir visiativ 3d printing	8 124
Factures à établir innova systems	27 041
<b>TOTAL</b>	<b>1 550 112</b>

<b>Produits à recevoir sur autres créances</b>	<b>31/12/2020</b>
Etat - produits à recevoir	16 400
<b>TOTAL</b>	<b>16 400</b>

## Note 9 : Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de prestations ordinaires relatives à des biens ou des services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement et dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur, et s'élèvent à 232 390 euros.

## Note 10 : Capitaux propres

### Note 10.1 Variations des capitaux propres

La variation des capitaux propres sur l'exercice 2020 s'analyse comme suit :

Variation des capitaux propres Montant en euros	Capital						Capitaux propres
	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	
<b>Au 31 décembre 2019</b>	4 027 553	2 416 532	35 894 382	6 810 830	3 064 035	263 750	48 449 529
Affectation du résultat 2019				3 064 035	(3 064 035)		0
Résultat net 2020					(255 919)		-255 919
Emission d'actions							0
Amortissement dérogatoire						129 957	129 957
<b>Au 31 décembre 2020</b>	4 027 553	2 416 532	35 894 382	9 874 865	(255 919)	393 707	48 323 566

### Note 10.2 Composition du capital social et détail par catégories d'actions

Le capital social est fixé à la somme de 2 416 532 €. Il est divisé en 4 027 553 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,60 €.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	31/12/2020	31/12/2019
	Capital (en euros)	2 416 532
Nombre d'actions	4 027 553	4 027 553
Valeur nominale (en euros)	0,60	0,60

### Note 10.3 Distribution de dividendes

La société n'a procédé à aucune distribution de dividendes sur l'exercice clos au 31 décembre 2020.

## Note 11 : Provisions

### Note 11.1 Provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (montant en euros)	31/12/2020				Montant fin exercice
	Montant début exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	
Provision Prud'hommes	2 400		2 400		0
Provision pour départ de salariés	246 032		246 032		0
<b>TOTAL</b>	<b>248 432</b>	<b>0</b>	<b>248 432</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Note 11.2 Provisions pour dépréciations

PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (montant en euros)	31/12/2020				
	Montant début exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant fin exercice
Provisions sur comptes clients	169 342	269 486	1 950		436 876
Provisions sur comptes financiers	4 161 220	2 014 000	3 719 760		2 455 459
<b>TOTAL</b>	<b>4 330 561</b>	<b>2 283 486</b>	<b>3 721 710</b>	<b>0</b>	<b>2 892 335</b>

## Note 11.3 Provisions réglementées

PROVISIONS REGLEMENTEES (montant en euros)	31/12/2020			
	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
Amortissements dérogatoires	263 750	130 956	1 000	393 707
<b>TOTAL</b>	<b>263 750</b>	<b>130 956</b>	<b>1 000</b>	<b>393 707</b>

## Note 12 : Dettes financières

### Note 12.1 Restructuration de la dette financière

La société VISIATIV a conclu un contrat de prêt avec l'ensemble des établissements bancaires suivants, réunis dans le cadre d'un contrat de syndication bancaire :

- Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône Alpes,
- Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est,
- CIC Lyonnaise de Banque,
- Crédit Lyonnais,
- Société Générale.

Les Prêteurs ont consenti, selon les termes et conditions du contrat de crédits conclu en date du 14 décembre 2016, modifié par avenant n° 1 en date du 3 mai 2018, puis par l'avenant n° 2 en date du 18 décembre 2020 :

- Au profit des sociétés VISIATIV, VSSB et VISIATIV HOSTING, un prêt d'un montant total en principal de six millions deux cent mille euros (6.200.000 EUR), dont 3 350 000 euros au profit de VISIATIV, ayant pour objet le refinancement intégral de l'endettement de ces sociétés ;
- Au profit de la société VISIATIV, une ouverture de crédit (dite CAPEX 1) d'un montant maximum en principal de seize millions d'euros (16.000.000 EUR) ayant pour objet le financement ou le refinancement partiel de croissances externes réalisées par la société et tous frais y afférents ;
- Et au profit de la société VISIATIV, une ouverture de crédit (dite CAPEX 2) d'un montant maximum en principal de cinq millions d'euros (5.000.000 EUR) ayant pour objet le

financement ou le refinancement partiel de croissances externes autorisées réalisées par la société et tous frais y afférents.

Les emprunts portant sur le refinancement de la dette sont remboursés par échéances semestrielles sur une durée de sept années, la dernière échéance étant fixée au 14 décembre 2023. Cet emprunt porte intérêt au taux de Euribor 3 mois + 1.50 %.

Au 31 décembre 2020, le solde de la dette s'établit comme suit :

- VISIATIV :	2 142 857 euros
- VSSB :	<u>514 286 euros</u>
Total de la dette :	2 657 143 euros

A la date du 31 décembre 2020, l'ouverture de crédit (dite CAPEX 1) est utilisée à hauteur de 16 000 000 euros. Ce crédit est remboursé en douze échéances semestrielles. Cet emprunt porte intérêt au taux de Euribor 3 mois + une marge de 1.50 pour la tranche A, et Euribor 3 mois + une marge de 1,95 pour la tranche B.

Au 31 décembre 2020, le solde de la dette s'établit comme suit :

CAPEX 1 - Tranche A	31/12/2019 (en €)	Souscription (en €)	Remboursement (en €)	31/12/2020 (en €)
VISIATIV	3 839 733	0	976 599	2 863 134
VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISE	1 736 334	0	434 083	1 302 251
<b>TOTAL</b>	<b>5 576 067</b>	<b>0</b>	<b>1 410 682</b>	<b>4 165 385</b>

CAPEX 1 - Tranche B	31/12/2019 (en €)	Souscription (en €)	Remboursement (en €)	31/12/2020 (en €)
VISIATIV	5 395 500	0	0	5 395 500
VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISE	2 604 500	0	0	2 604 500
<b>TOTAL</b>	<b>8 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 000 000</b>

CAPEX 1 - Total	31/12/2019 (en €)	Souscription (en €)	Remboursement (en €)	31/12/2020 (en €)
VISIATIV	9 235 233	0	976 599	8 258 634
VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISE	4 340 834	0	434 083	3 906 751
<b>TOTAL</b>	<b>13 576 067</b>	<b>0</b>	<b>1 410 682</b>	<b>12 165 385</b>

L'ouverture de crédit (dite CAPEX 2) est quant à elle utilisée à hauteur de 5 000 000 euros. Cet emprunt est réalisé dans les mêmes conditions que le crédit (dite CAPEX 1).

Au 31 décembre 2020, le solde de la dette s'établit comme suit :

CAPEX 2 - Tranche A	31/12/2019 (en €)	Souscription (en €)	Remboursement (en €)	31/12/2020 (en €)
VISIATIV	2 483 333	0	493 333	1 990 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 483 333</b>	<b>0</b>	<b>493 333</b>	<b>1 990 000</b>

CAPEX 2 - Tranche B	31/12/2019 (en €)	Souscription (en €)	Remboursement (en €)	31/12/2020 (en €)
VISIATIV	2 500 000	0	0	2 500 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 500 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 500 000</b>

CAPEX 2 - Total	31/12/2019 (en €)	Souscription (en €)	Remboursement (en €)	31/12/2020 (en €)
VISIATIV	4 983 333	0	493 333	4 490 000
<b>TOTAL</b>	<b>4 983 333</b>	<b>0</b>	<b>493 333</b>	<b>4 490 000</b>

Ces emprunts sont couverts par des ratios de covenants et des nantissements décrits en note 5.20.

### Nouvel emprunt souscrit en 2020

Un nouvel emprunt a été souscrit en mai 2020 pour 5 000 K€ au taux fixe de 2.5% sur 5 ans afin de financer le développement du Groupe. Sa première échéance est fixée au 31/07/2021.

## Note 12.2 Emprunt obligataire

La société VISIATIV a émis en mai 2018 un emprunt obligataire d'un montant nominal total de 20 000 000 € portant intérêt à taux fixe et venant à échéance le 4 mai 2025.

Les obligations porteront intérêt :

- Au taux de 3,95 % l'an, pour la période courant du 4 mai 2018 au 4 mai 2019 (payable à la première date de paiement d'intérêts, soit le 4 mai 2019) ; et
- Au taux de 3,90 % l'an, pour la période d'intérêts courant de la première date de paiement d'intérêts jusqu'à la date de paiement d'intérêts suivante et pour toutes période d'intérêts suivante jusqu'à la date d'échéance.

Les obligations sont émises sous forme de titres dématérialisés au nominatif d'une valeur nominale de 100 000 euros chacune.

## Note 12.3 Emprunt PGE

La société VISIATIV a souscrit un prêt garanti par l'état (PGE) à hauteur de 39M€.

A la date d'arrêté des comptes, celui-ci n'a pas été utilisé.

## Note 12.4 Dettes financières

Evolution des dettes financières (Montant en euros)	Emprunts	Dettes financières diverses	Avances remboursables	Total
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>49 089 636</b>	<b>16 370 441</b>	<b>0</b>	<b>65 460 077</b>
(+) Encaissement	44 394 974			44 394 974
(-) Remboursement	-2 673 939	-16 353 446		-19 027 385
(+/-) Autres mouvements	707 143			707 143
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>91 517 814</b>	<b>16 995</b>	<b>0</b>	<b>91 534 809</b>
<i>Dont dettes à moins d'un an</i>	<i>6 127 542</i>	<i>16 995</i>	<i>0</i>	
<i>Dont dettes de 1 à 5 ans</i>	<i>85 265 272</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<i>Dont dettes à plus de 5 ans</i>	<i>125 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	

Le poste dettes auprès des établissements de crédit se décompose comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Type de taux	Taux	Date début	Date fin	Part - 1 ans	de 1 à 5 ans	> 5 ans
EMPRUNT OBLIGATAIRE 20 000 K€	20 000 000	Fixe	3,95%	03/05/2018	04/05/2025		20 000 000	
EMPRUNT VISIATIV SG 3000 K€	2 850 000	Variable	Euribor 3 mois + 1,5%	24/10/2019	31/03/2025	600 000	2 250 000	
EMPRUNT BPI SG IND FUTUR	7 111 112	Fixe	1,59%	06/12/2018	31/12/2025	1 402 778	5 583 334	125 000
EMPRUNT VIS BPI SG 1500K€ INNO	1 125 000	Fixe	1,82%	31/03/2017	31/03/2024	300 000	825 000	
PRÊT GARANTI PAR L'ETAT	39 208 000	Fixe	0,50%	06/05/2020	05/05/2022		39 208 000	
EMPRUNT VISIATIV BPI SG 1500K€	600 000	Fixe	2,46%	15/06/2015	30/06/2022	300 000	300 000	
EMPRUNT VISIATIV BPI 5000K€	5 000 000	Fixe	2,50%	31/05/2020	30/04/2025	625 000	4 375 000	
EMPRUNT VISIATIV SG	1 435 714	Variable	Euribor 3 mois + 1,5%	14/12/2016	14/12/2023	478 572	957 142	
EMPRUNT EX V HOSTING 1650K€	707 143	Fixe	1,50%	14/12/2016	14/12/2023	235 714	471 429	
EMPRUNT VISIATIV CAPEX 1 - TR A	4 853 134	Variable	Euribor 3 mois + 1,5%	29/12/2016	14/12/2023	1 453 267	3 399 867	
EMPRUNT VISIATIV CAPEX 1 - TR B	7 895 500	Variable	Euribor 3 mois + 1,5%	05/05/2017	14/12/2023	0	7 895 500	
INT COURUS SUR EMPRUNTS	731 537					731 537	0	
INTERETS COURUS A PAYER	674					674	0	
<b>TOTAL</b>	<b>91 517 814</b>					<b>6 127 542</b>	<b>85 265 272</b>	<b>125 000</b>

## Note 12.5 Dettes diverses

Le montant des dettes diverses s'élève à 17 K€. Il est en forte diminution par rapport à l'exercice précédent. Rappelons qu'à la clôture de l'exercice 2019, ce total intégrait une dette en compte courant pour la société VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISE d'un montant de 15 434 K€. Ce compte est soldé au 31 décembre 2020.

### Note 13 : Echéances des dettes d'exploitation à la clôture

ETATS DES DETTES (Montants en euros)	31/12/2020			
	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>Dettes d'exploitation</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 364 358	1 364 358		
Personnel et comptes rattachés	847 084	847 084		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	832 595	832 595		
TVA, autres impôts, taxes et versements assimilés	428 102	428 102		
Fournisseurs d'immobilisations	10 424 617	10 383 289	41 328	
Produits constatés d'avances	232 390	232 390		
Autres dettes	962 000	962 000		
<b>TOTAL</b>	<b>15 091 147</b>	<b>15 049 819</b>	<b>41 328</b>	<b>0</b>

### Note 14 : Détail des charges à payer

Les charges à payer s'analysent comme suit à la clôture du présent exercice :

DETAIL DES CHARGES A PAYER (Montants en euros)	31/12/2020
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	
Intérêts courus à payer	14 334
<b>Total emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>14 334</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	
Fournisseurs - Factures non parvenues hors groupe	350 212
Fournisseurs - Factures non parvenues oveys	20 400
<b>Total dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>370 612</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	
Personnel - Provision congés payer	315 979
Personnel - Commissions à payer	462 442
Personnel - frais de déplacements	3 715
Personne - autres charges	56 575
Charges sociales - Congés payés	139 607
Charges sociales à payer	398 116
Etat - Charges à payer	76 530
<b>Total dettes fiscales et sociales</b>	<b>1 452 964</b>
Autres dettes	961 000
<b>Total autres dettes</b>	<b>961 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 798 910</b>

## Note 15 : Résultat d'exploitation

### Note 15.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

NATURE DU CHIFFRE D'AFFAIRES (Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	0	0
Produits des activités annexes	13 722 010	15 716 778
<b>TOTAL</b>	<b>13 722 010</b>	<b>15 716 778</b>

### Note 15.2 Autres produits d'exploitation

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	338 007	158 334
Autres produits divers	3 776 458	3 539 850
<b>TOTAL</b>	<b>4 114 465</b>	<b>3 698 184</b>

DETAIL DES AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION (Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Redevances de marques	3 217 112	3 537 654
Autres produits divers gestion	612	2 196
Production immobilisée	556 734	0
Subventions	2 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 776 458</b>	<b>3 539 850</b>

REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS, TRANSFERTS DE CHARGES (Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Reprise provision clients	1 950	6 380
Reprise provision pour risques et charges	248 432	21 645
Avantages en nature alloués aux salariés	69 985	85 654
Autres transferts de charges d'exploitation (a)	17 640	44 655
<b>TOTAL</b>	<b>338 007</b>	<b>158 334</b>

### Note 15.3 Crédit d'impôt recherche

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société n'a pas procédé à des opérations de recherches et de développements ouvrant droit au Crédit d'impôt Recherche.

## Note 15.4 Charges d'exploitation

### Charges externes

Les charges externes se décomposent de la manière suivante :

<b>CHARGES EXTERNES (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Sous-traitance, études et recherches	1 014 111	593 294
Rémunérations Interm. Honoraires	1 323 599	1 508 978
Déplacements, Missions et Réceptions	147 686	434 423
Primes d'assurances	147 720	215 929
Locations immobilières	3 311 616	3 077 581
Frais postaux et télécommunications	218 538	227 991
Publicité, Relations extérieures	1 918 533	2 587 450
Entretien et réparation	442 479	544 119
Services bancaires	122 993	148 915
Prestations groupe		
Autres charges	242 704	455 350
<b>TOTAL</b>	<b>8 889 978</b>	<b>9 794 031</b>

### Frais de personnel

Les frais de personnel se décomposent de la manière suivante :

<b>FRAIS DE PERSONNEL (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Salaires	5 898 240	5 724 493
Charges sociales	2 335 526	2 450 315
<b>TOTAL</b>	<b>8 233 766</b>	<b>8 174 808</b>

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été validé par le Conseil d'Administration du 11 décembre 2020. Le nombre total d'actions gratuites attribuées est de 196 785 actions sur 5 ans (chaque tranche annuelle étant au maximum de 39 375 actions). L'objectif du plan pour l'exercice 2020 a été atteint, et en conséquence l'acquisition de la première tranche sera soumise à l'approbation du Conseil d'Administration. Le forfait social a été provisionné à hauteur de 170 800 euros sur l'exercice 2020.

### Impôts et taxes

La société a bénéficié d'un dégrèvement de la taxe sur les salaires due au titre des années 2016, 2017 et 2018 pour un montant de 348 453 euros. Le produit correspondant est comptabilisé en diminution du poste « Impôts et taxes ».

## Note 16 : Produits et charges financiers

<b>PRODUITS FINANCIERS</b> <b>(Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Gains de change	31 592	1 104
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	26 500
Produits financiers de participations	4 635 498	6 616 264
Autres intérêts et produits assimilés	112 154	0
Reprises sur provisions	4 172 997	2 972 532
<b>TOTAL</b>	<b>8 952 241</b>	<b>9 616 400</b>

<b>CHARGES FINANCIERES</b> <b>(Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Pertes de change	0	0
Dotations provisions financières	7 450 600	6 628 474
Charges d'intérêts	1 936 670	1 335 843
Autres charges financières	27 397	24 892
<b>TOTAL</b>	<b>9 414 668</b>	<b>7 989 209</b>

## Note 17 : Produits et charges exceptionnels

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b> <b>(Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Produits de cession des éléments de l'actif	24 833	207 001
Autres produits exceptionnels (a)	197 651	151 372
<b>TOTAL</b>	<b>222 484</b>	<b>358 373</b>

(a) Dont :

- Boni rachats actions propres : 197 K€

<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b> <b>(Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Valeur nette comptable des éléments de l'actif cédés	1 857	531 503
Dotations exceptionnelles aux amortissements	133 244	123 496
Autres charges exceptionnelles (a)	717 073	296 546
<b>TOTAL</b>	<b>852 175</b>	<b>951 544</b>

(a) Dont :

- Mali rachats actions propres : 104 K€
- Charges except. Sté VALLA : 575 K€

## Note 18 : Parties liées

Les parties liées sont :

- les entités sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable,
- Les sociétés exclues du périmètre de consolidation (dénommées ci-dessous « autres parties liées »)
- les dirigeants.

Les flux de transaction entre VISIATIV et les sociétés liées sont les suivants :

<b>(Montants en euros)</b>	<b>Autres parties liées</b>
Ventes des stés intégrées vers les filiales MEQ et autres parties liées	19 334
Achats des stés intégrées auprès des filiales MEQ et autres parties liées	239 167
Dividendes	0
Créances rattachées à des participations et C/C	79 201
Dettes rattachées à des participations	0

Certains des locaux occupés par le Groupe sont loués auprès de SCI dont les dirigeants sont communs aux dirigeants du groupe. Le montant annuel des loyers s'élève à 919 K€. Les loyers correspondent à des loyers de marchés, sur la base d'évaluations rendues par des experts indépendants.

### Rémunérations des dirigeants

En application de l'article 531-3 du Plan Comptable Général, sont à considérer comme des dirigeants sociaux d'une Société Anonyme à Conseil d'administration le Président du Conseil d'administration, les directeurs généraux ainsi que les administrateurs personnes physiques ou morales (et leurs représentants permanents).

Les rémunérations versées aux dirigeants s'analysent de la façon suivante (en euros) :

<b>Rémunération des dirigeants en euros</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Rémunération fixe annuelle	406 634	455 101
Rémunération variable	210 000	160 800
Rémunération des Administrateurs	36 000	24 000
Avantages en nature Véhicule	13 512	12 537
Avantages en nature GSC Chômage	12 173	11 992
<b>TOTAL</b>	<b>678 319</b>	<b>664 430</b>

## Note 19 : Effectifs

Les effectifs moyens de la Société au cours du dernier exercice sont les suivants :

EFFECTIFS MOYENS	Exercice 2020	Exercice 2019
Cadres	55	60
Non Cadres	28	32
<b>TOTAL</b>	<b>83</b>	<b>92</b>

## Note 20 : Engagements donnés

### Note 20.1 Indemnité de départ à la retraite

#### Méthodologie de calcul

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements de VISIATIV en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives.

Ces obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date de clôture de l'exercice. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision dans les comptes de la société mais constituent un engagement hors bilan.

Ce montant est déterminé à la date de clôture sur la base d'une évaluation actuarielle qui repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

#### Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

HYPOTHESES ACTUARIELLES	31/12/2020		31/12/2019	
	Cadres	Non cadres	Cadres	Non cadres
Age de départ à la retraite	Départ volontaire à 65/67 ans		Départ volontaire à 65/67 ans	
Conventions collectives	Bureaux d'études - SYNTEC	Bureaux d'études - SYNTEC	Bureaux d'études - SYNTEC	Bureaux d'études - SYNTEC
Taux d'actualisation (IBOXX Corporates AA )	0,59%		0,56%	
Table de mortalité	INSEE 2018		INSEE 2018	
Taux de revalorisation des salaires	2,0%		2,0%	
Taux de turn-over	Turn over interne		Turn over interne	
Taux de charges sociales	45,31%	42,00%	44%	44%

### Montant de l'engagement

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	31/12/2020	31/12/2019
Montant des engagements	282 712	287 619

### Note 20.2 Avals et cautions

1 – La société VISIATIV s'est portée caution solidaire de sa filiale VSSB pour un emprunt d'un montant initial de 1 200 000 euros qu'elle a souscrit auprès des banques du Groupe VISIATIV réunies dans le cadre d'un contrat de syndication bancaire. Au 31 décembre 2020, le solde du financement restant à rembourser par VSSB s'élève à 514 286 euros.

2 – La société VISIATIV s'est portée caution solidaire de sa filiale VISIATIV HOSTING pour un emprunt d'un montant initial de 1 650 000 euros qu'elle a souscrit auprès des banques du Groupe VISIATIV réunies dans le cadre d'un contrat de syndication bancaire. Au 31 décembre 2020, le solde du financement restant à rembourser par VISIATIV HOSTING s'élève à 707 143 euros.

3 – La société VISIATIV s'est portée caution solidaire de sa filiale VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISES pour un emprunt d'un montant initial de 5 209 000 euros qu'elle a souscrit auprès des banques du Groupe VISIATIV réunies dans le cadre d'un contrat de syndication bancaire. Au 31 décembre 2020, le solde du financement restant à rembourser par VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISES s'élève à 3 906 750 euros.

### Note 20.3 Dettes garanties par des sûretés réelles

L'emprunt et les ouvertures de crédit accordés par les établissements bancaires réunis dans le cadre du contrat de syndication bancaire définis au paragraphe « 12.2. Restructuration de la dette financière » de la présente annexe, sont garantis par le nantissement des titres des filiales suivantes :

- VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISE
- VISIATIV SOFTWARE
- VISIATIV SOLUTIONS
- VSSB
- ABGI GROUP
- VISIATIV CONSEIL

### Note 20.4 Engagement de versement d'un complément de prix sur l'acquisition de titres de participation INNOVA SYSTEMS

En juillet 2018, la société VISIATIV a acquis la totalité des titres de la société INNOVA SYSTEMS. Des compléments de prix sont prévus, ils seront calculés sur la base d'un multiple de la variation de l'EBITDA 2019, 2020 et 2021, par référence à l'EBITDA 2017.

Sur ce principe, et en fonction des données prévisionnelles de la filiale, un complément de prix d'un montant de 306 K€ a été comptabilisé en titre de participation à la clôture des comptes de l'exercice 2018, par la contrepartie d'une dette de fournisseur d'immobilisation. Un montant de 61 K€ a été versé au cours de l'exercice 2020, ramenant ainsi la dette à un total de 214 K€.

### Note 20.5 Engagement de versement d'un complément de prix sur l'acquisition de titres de participation DIMENSIONS GROUP BV

En décembre 2018, la société VISIATIV a acquis la totalité des titres de la société DIMENSIONS GROUP BV. Des compléments de prix sont prévus, ils seront calculés sur la base d'un multiple de l'EBIT 2019, 2020 et 2021, plafonné à un montant total de 124 K€. Sur ce principe, et en fonction des données prévisionnelles de la filiale, un complément de prix d'un montant de 124 K€ a été comptabilisé en titre de participation, par la contrepartie d'une dette de fournisseur d'immobilisation.

Un montant de 41 K€ a été versé au cours de l'exercice 2020, ramenant ainsi la dette à un total de 83 K€.

### Note 20.6 Covenants bancaires

Suite à la mise en place du contrat de syndication bancaire, la société s'engage jusqu'à ce que toutes les sommes aient été intégralement payées et remboursées, à respecter les engagements financiers ci-dessous :

Date de test	Ratio de Structure Financière Consolidée (R1)	Ration de Levier (R2)
31 décembre de chaque exercice à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2017	R1 < 1,00	R2 < 3,00 au 31/12/2019 R2 < 2,50 au 31/12/2020 R2 < 2,00 pour les exercices suivants

**R1** : Le « ratio de structure financière consolidée » désigne, au titre d'une période de test le ratio :  
**Dette Financières Nettes consolidées / Capitaux propres Consolidés**

**R2** : Le « ratio de levier » désigne, au titre d'une période de test, le ratio :  
**Dettes Financières Nettes brutes consolidées / EBITDA Consolidé**

Compte tenu de la pandémie COVID19, VISIATIV a obtenu un WAIVER sur le Ratio de Levier initialement fixé à 2,5 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, afin de le porter à 3,80.

## Note 20.7 Baux commerciaux

### Locations immobilières

Dans le cadre de son activité, la société a conclu des contrats de location immobilière :

- Pour son siège social, située 26 rue Bennier à Charbonnières-les-Bains
- Pour ses bureaux dans différentes villes.

### Durées

Les baux immobiliers consentis pour les locaux situés en France ont une durée de neuf années entières et consécutives avec la possibilité pour la société de donner congé des baux tous les trois ans uniquement.

### Engagements

Le montant des engagements des baux commerciaux jusqu'à la prochaine période triennale s'analyse comme suit :

Baux commerciaux	Engagement jusqu'à la prochaine période triennale	
	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Engagements de location	1 286 710	1 442 914
	<b>1 286 710</b>	<b>1 442 914</b>

## Note 20.8 Engagements au titre des contrats de location

Les engagements pris par le Groupe du fait des contrats de location en cours au 31 décembre 2020 sont présentés dans le tableau suivant :

CONTRATS DE LOCATION (Montants en K€)	Total	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Véhicules	239	111	128
Matériel informatique	2 302	890	1 412
<b>Total de l'engagement</b>	<b>2 541</b>	<b>776</b>	<b>1 540</b>

## Note 20.9 Engagement de rachat des actionnaires minoritaires

Les actionnaires minoritaires des sociétés VSSB (actionnaire unique de la société Iporta), ABGI Group, ABGI UK et Living Actor bénéficient d'une option de vente de leur action, et la société Visiativ à l'obligation d'achat des titres des minoritaires.

L'exercice de ces options est défini dans le calendrier suivant :

	Période d'exercice de l'option de vente par les minoritaires	Obligation d'achat par Visiativ
VSSB	Du 1er mai 2021 au 31 juillet 2021 A compter du 1er janvier 2022, entre le 1er mai et le 31 juillet de chaque année	A tout moment en cas de : - départ en retraite, - incapacité, - décès, - invalidité.
ABGI UK	Du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022	Néant
CIR 360	- Pour moitié à compter du 1er juillet 2024 - Pour moitié à compter du 1er juillet 2025	A compter du 1er janvier 2022 et jusqu'à ce que les associés minoritaires ne détiennent plus aucun titre.
Living Actor	A tout moment et jusqu'au 22 novembre 2029 en cas de sortie des effectifs Dans tous les autres cas à compter du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2030	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2030

## Note 21 : Engagements reçus

### Note 21.1 Abandons de créances accordés

La société a accordé des abandons de créances à ses filiales, assortis de clauses de retour à meilleure fortune.

Le détail des engagements reçus à la date du 31 décembre 2020 s'établit comme suit :

Société bénéficiaire de l'abandon	Année de l'abandon	Durée de la clause de RMF	Date d'échéance de la clause de RMF	Définition de la clause de RMF	Solde de la créance au 31/12/2020
VISIATIV SOFTWARE (1)	2010	10 ans	31/12/2020	A	238 953
VISIATIV SOLUTIONS (2)	2010	10 ans	31/12/2020	A	113 166
FEALINX (ex-CADESIS)	2010	10 ans	31/12/2020	A	779 710
VISIATIV SOLUTIONS (2)	2011	10 ans	31/12/2021	A	795 472
VISIATIV SOFTWARE (3)	2011	10 ans	31/12/2021	A	421 151
VISIATIV SOLUTIONS (2)	2012	10 ans	31/12/2022	A	911 707
VISIATIV SOFTWARE (3)	2012	10 ans	31/12/2022	A	429 786
VISIATIV SOLUTIONS	2013	10 ans	31/12/2023	B	622 882
STRATEGEEEX	2019	Au remboursement total		C	200 000
<b>Totaux</b>					<b>4 512 827</b>

(1) Reprise des engagements initialement supportés par la société ASPRESSO

- (2) Reprise des engagements initialement supportés par la société MINDEEX
- (3) Reprise des engagements initialement supportés par la société QEEX

**A** - La meilleure fortune supposera la constatation de capitaux propres (ligne DL imprimé 2051 de la liasse fiscale) supérieurs au capital social.

La créance renaîtra à hauteur de 50 % du bénéfice avant impôt de l'exercice ayant fait apparaître des capitaux propres supérieurs au capital social, et ce, chaque année jusqu'à épuisement de la créance. L'écriture de reconstitution de la créance sera constatée au cours de l'exercice suivant. Toutefois, la reconstitution sera toujours plafonnée de telle sorte que les capitaux propres de l'exercice au cours duquel est constatée la reconstitution restent au moins égaux au capital social.

Le remboursement de la société sera effectué sans intérêt.

**B** - Le retour à meilleure fortune supposera la constatation de capitaux propres (ligne DL imprimé 2051 de la liasse fiscale) supérieurs au capital social.

La créance renaîtra à hauteur de 50 % du bénéfice de l'exercice ayant fait apparaître des capitaux propres supérieurs au capital social, avant impôt mais après crédits d'impôts, y compris ceux figurant dans les produits d'exploitation, et ce, chaque année jusqu'à épuisement de la créance.

Toutefois, la reconstitution sera toujours plafonnée de telle sorte que les capitaux propres de l'exercice au cours duquel est constatée la reconstitution restent au moins égaux au capital social.

La reconstitution de la créance sera constatée au cours de l'exercice suivant.

**C** - Le retour à meilleure fortune prévoit que la créance renaîtra chaque année jusqu'au remboursement intégral de la créance, à hauteur de 50 % de la marge hors taxes appliquée par Strategeex, dans le cadre du contrat OEM avec VISIATIV.

## Note 21.2 Garanties d'actifs et de passifs

1 - Dans le cadre du rachat des titres de la société ABGI GROUP, la société VISIATIV bénéficie d'une Garantie d'actif et de passif sur les opérations prenant leur origine avant le 30 mars 2018.

Les réclamations au titre de la Garantie pourront être présentées pendant une période qui prend cours le 30 mars 2018 pour expirer :

- En ce qui concerne tous les redressements fiscaux, sociaux, douaniers ou de toute autre administration, pendant une période prenant fin un mois après l'expiration du délai de prescription de l'action de l'administration concernée,
- En toute autre matière, pour une période expirant le 31 mars 2021.

La garantie obtenue s'élève à un montant maximum de 2 520 000 euros de la date de cession jusqu'au 31 décembre 2019, puis de 1 260 000 euros du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au terme de la présente garantie, avec application d'une franchise de dix mille (10 000,00) euros.

2 - Dans le cadre du rachat des titres de la société INNOVA SYSTEMS, la société VISIATIV bénéficie d'une Garantie d'actif et de passif sur les opérations prenant leur origine avant le 15 juin 2018.

Les réclamations au titre de la Garantie pourront être présentées pendant une période qui prend cours le 15 juin 2018 pour expirer :

- En ce qui concerne tous les redressements fiscaux, pendant une période prenant fin 7 après la date d'acquisition des titres, soit le 15 juin 2015,
- En toute autre matière, pour une période expirant le 15 juin 2021.

La garantie obtenue s'élève à un montant maximum de 1 000 000 livres sterling de la date de cession jusqu'au 15 décembre 2019, puis de 500 000 euros du 15 décembre 2019 jusqu'au terme de la présente garantie, avec application d'une franchise de 50 000 livre sterling, dont 3 000 livres Sterling pour chaque demande prise individuellement.

## Note 22 : Intégration fiscale

La société VISIATIV a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis janvier 2001. Elle est tête de groupe et est à ce titre redevable de l'impôt déterminé pour l'ensemble du groupe. Le résultat fiscal est déterminé séparément pour chacune des sociétés intégrées. La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt de chaque fille.

Au titre de l'exercice 2020, les filiales faisant partie du groupe fiscalement intégré sont :

- VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISES,
- VISIATIV SOFTWARE,
- VISIATIV SOLUTIONS,
- KALISTA,
- VISIATIV 3D PRINTING,
- AIMCP,
- VALLA,
- VISIATIV MANAGED SERVICE.

Le montant de l'impôt sur les bénéfices que la société aurait supporté en l'absence d'intégration fiscale est nul au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le montant de l'impôt sur les bénéfices inscrit dans le compte de résultat se décompose comme suit :

Détail de la ligne "impôts sur les bénéfices" (Montants en euros)	31/12/2020
Rectification IS exercices antérieurs	89 320
Economie d'intégration fiscale	-1 192 706
Crédits d'impôts	-15 420
<b>TOTAL</b>	<b>-1 118 806</b>

## Note 23 : Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les accroissements et les allègements de la dette future d'impôts sont calculés au taux d'IS en vigueur à la clôture des comptes.

ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS (Montants en euros)	Base	Montant en euros de l'accroissement futur
Ecart de conversion actif 2020	747	209
<b>TOTAL</b>		<b>209</b>

ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS (Montants en euros)	Base	Montant en euros de l'allègement futur
Provision C3S	4 225	1 183
Ecart de conversion passif 2020	20	6
Provision pour dépréciation des titres de participation	5 436 600	1 522 248
<b>TOTAL</b>		<b>1 523 436</b>

## Note 24 : Tableau des filiales et participations

SOCIETES	% de détention	Capital social au 31 déc. 2020 (K€)	Réserves & Report à nouveau au 31 déc. 2020 (K€)	Chiffre d'affaires au 31 déc. 2020 (K€)	Résultat au 31 déc. 2020 (K€)	Valeur brute des titres (K€)	Valeur nette des titres (K€)
VISIATIV SOLUTIONS ENTREPRISE	100,00%	248	13 899	67 431	3 119	16 763	16 763
VISIATIV SOFTWARE	100,00%	9 639	-8 737	16 352	-4 886	26 194	10 353
DIMENSIONS GROUP BV	82,50%	18	2 599	527	-177	7 946	7 946
ABGI GROUP	15,78%	12 177	1 338	1 157	968	2 654	2 654
VSSB	60,78%	1 275	252	293	161	1 021	1 021
VISIATIV AFRICA	100,00%	9	-1 084	1 575	-378	1 084	0
VISIATIV SOLUTIONS	100,00%	2 150	-5 091	23 327	-2 449	2 150	0
STRATEGEEEX (données 31/12/2019)	20,33%	180	111	424	1	218	0
SPREADING APPS	100,00%	23	-198	1 524	-208	2 421	1 451
AIM CP	100,00%	2 072	369	113	-2 333	4 081	0
VISIATIV 3D PRINTING	100,00%	401	-1 226	1 329	-744	401	0
FEALINX (données 31/12/2019)	11,50%	152	1 959	8 066	-690	195	0
LINKSOFT	53,89%	270	-978	202	-221	312	312
VISIATIV CONSEILS	97,07%	5 805	1 906	288	-623	17 868	17 868
QOLID	46,15%	150	-5	230	-2 007	45	0
VISIATIV SUISSE	100,00%	93	-756	1 354	-364	83	0
KALISTA	100,00%	305	-340	907	-290	828	570
SHOPPING INNOVATION LAB (données 31/12/2018)	10,26%	790	-695	401	-304	80	0
TIMELAB	70,57%	14	-16	89	-165	337	337
INNOVA SYSTEMS	100,00%	0	2 166	7 251	760	7 065	7 065
LE RESEAU HUMAIN (données 31/12/2017)	15,56%	10	0	130	-38	1	1
VISIATIV MAROC	100,00%	28	195	982	120	27	27
SWARM	40,00%	1	(a)	(a)	(a)	100	100
MOMENTUP DIGITAL FACTORY	19,00%	75	(a)	(a)	(a)	14	14
VISIATIV MANAGED SERVICE	100,00%	250	442	8 649	-131	3 261	3 261
VALLA	19,00%	424	15	1 674	-435	0	0

(a) - Données non disponibles ; pas d'exercice clôturé

## Note 25 : Honoraires des commissaires aux comptes

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  (Montants en euros)	Exercice 2020			
	Cabinet Deloitte		Cabinet Avvens	
	Montant HT	%	Montant HT	%
Commissariat aux comptes	49 000	100%	49 000	68%
Services autres que la certification		0%	23 400	32%
<b>Total des honoraires</b>	<b>49 000</b>	<b>100%</b>	<b>72 400</b>	<b>100%</b>